

UN ROUQUIN À LA TÊTE DE LA CITÉ ? SUR L'AMBIVALENCE DE LA ROUSSEUR CHEZ LES ANCIENS*

« Je suis roux. Le roux est un homme à part. Il attire les uns et répugne aux autres pour des raisons qui me sont à présent demeurées mystérieuses » (Julien Green, *Moïra*)

Philippe LAFARGUE**

Résumé. – Les vers 891-901 des *Cavaliers* d'Aristophane ont laissé supposer que Cléon était naturellement roux. Loin d'y voir un signe physique particulier, mieux vaut l'interpréter comme un élément scénique et, plus largement, symbolique, qui traduirait la perception de la rousseur chez les Anciens. Celle-ci ne semble pas fondamentalement différente des préjugés modernes, marqués par une relative ambivalence à l'égard des roux, à la fois craints et enviés. L'héritage gréco-romain devra donc retenir l'attention pour dégager les éléments symboliques d'une histoire sociale et culturelle marquée ici par une certaine permanence.

Abstract. – With Aristophanes, *Knights* (891-901), some editors have supposed that Cleon was a natural redhead. But this passage can be reinterpreted as a scenic and, more widely, as a symbolic element, which will express the Ancients' perception of red-haired persons. This seems similar to the Moderns' prejudices, marked by an ambivalence towards redheads who are both feared and envied. Symbolic elements must be drawn from Greco-roman inheritance in a social and cultural history marked, in some measure, by permanence.

Mots-clés. – Histoire et anthropologie des couleurs, rousseur, comédie ancienne, Cléon.

* Je remercie D. Lenfant et les deux experts anonymes de la REA pour leurs précieux conseils.

** Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 - UMR Ausonius, philippe.lafargue@u-bordeaux3.fr

Cléon était-il roux ? C'est ce que suggère un passage des *Cavaliers* qui se situe dans la deuxième partie de la pièce, au cours du grand duel d'invectives et de flagorneries qui oppose le Paphlagonien au marchand de boudin : le premier – en réalité une caricature de Cléon – a longtemps été l'esclave préféré du vieux Dèmos, auprès de qui il a prospéré et engraisé ; le second, son double parfait en vulgarité et en canaillerie, tente maintenant de lui ravir la place dans le cœur du maître. Et il est tout proche de l'emporter, Dèmos venant de repousser avec dégoût le manteau malodorant offert par le tanneur paphlagonien. C'est l'occasion de rappeler que ce dernier a déjà tenté d'asphyxier la cité par le passé :

DÈMOS, *le repoussant* - « La peste t'étouffe, avec ton horrible odeur de cuir !

LE MARCHAND DE BOUDIN - Et c'est exprès qu'il t'a enveloppé avec ça ! pour t'asphyxier ! d'ailleurs, il a déjà comploté contre toi avant ça : tu te souviens, quand ces queues de silphium étaient si bon marché...

DÈMOS - Bien sûr que je m'en souviens.

LE MARCHAND DE BOUDIN – Ce type s'était arrangé exprès pour qu'elles soient bon marché (*se tournant vers les spectateurs*) : son but était que vous puissiez en acheter et en manger, et qu'ensuite, au Tribunal, les jurés s'entretuent à coups de pets !

DÈMOS – Mais oui, par Poséidon ! d'ailleurs un Crottien¹ me l'avait déjà dit !

LE MARCHAND DE BOUDIN, *aux spectateurs* – Et c'est bien à ce moment-là qu'à force de péter vous êtes devenus roux (γένεσθε πυρροί), pas vrai ?

DÈMOS – Nom de Zeus, oui ! c'était bien là une machination du « Rouquin » (ἦν γε τοῦτο Πυρρόανδρου τὸ μηχάνημα) »²!

Beaucoup d'éditeurs, jugeant que ce passage ne semblait pas d'une grande portée comique, ont supposé que Cléon était roux³ : la grossièreté et l'obscénité d'Aristophane trouvaient ici une explication rassurante.

1. Littéralement : « quelqu'un de Kopros », dème de l'Attique qui permettait un jeu de mots avec κόπρος, « crotte » ou « fumier ».

2. Aristophane, *Cavaliers*, 891-901 (trad. Thiery modifiée). Importées de Cyrénaïque ou de Syrie, les tiges de silphium (ou silphion) avaient des usages culinaires et pharmaceutiques. Puissant purgatif, sa consommation excessive était source de troubles digestifs (Hérodote IV, 169 ; Théophraste, *Recherches sur les plantes*, VI, 3 ; Plin l'Ancien, *Histoire naturelle*, XIX, 38-45 ; XXII, 100). Ce produit était probablement cher puisque, dans le *Ploutos* (925), Aristophane reprend l'expression proverbiale τὸ Βάττου σίλφιον (Battos passait pour le fondateur de Cyrène) : celle-ci devait correspondre à notre locution « tout l'or du Pérou » (cf. J. TAILLARDAT, *Les images d'Aristophane. Études de langue et de style*, Paris 1962, p. 313).

3. C'est le cas de V. Coulon et H. Van Daele (C.U.F.), de V.-H. Debidour (Gallimard), de B. B. Rogers (Loeb, 1924) ou encore de J. Van Leeuwen (Leyde) : « *ipsum Cleonem designari, hunc enim rufum fuisse* ». Seuls J. Henderson (Loeb, 1998) et P. Thiery (La Pléiade) pensent que « Pyrrhandros » renvoie à un nom inconnu. Les scholies restent silencieuses, se contentant de dire que « ce Pyrrhandros était méchant et sycophante » (ἦν δὲ οὗτος Πύρροανδρος πονηρὸς καὶ συκοφάντης, *Schol. Eq.* 901a [vet tr.]), d'où l'identification qui a souvent été faite avec Cléon.

Nous n'avons aucun témoignage sur les traits physiques de Cléon, sauf peut-être ses sourcils, jugés terrifiants par Cratinos⁴. Aristophane évoque, lui aussi, à plusieurs reprises, ses yeux et son regard impressionnants : dans *Les Guêpes* et *La Paix*, Cléon est comparé à un terrible croquemitaine aux dents acérées, le « Croquetoutcru » (ὁ καρχαρόδοντος)⁵. Le poète se glorifie d'avoir affronté ce monstre « avec ses prunelles qui si effroyablement étincelaient d'œillades putassières »⁶. Il y a peut-être ici l'écho d'une caractéristique physique du visage de Cléon : de grands yeux, des sourcils épais, un regard sombre et intimidant. Mais on peut aussi interpréter ces allusions autrement : cette laideur effrayante ne traduit-elle pas plutôt une expression du visage ? Tout ceci pourrait aller avec la violence supposée du caractère de Cléon : il fait les gros yeux, parce qu'il est en colère ou parce qu'il hurle⁷. Lever le sourcil, c'est aussi affecter un air de gravité hautaine, se montrer vaniteux⁸. On sait également que certaines expressions faciales avaient, à Athènes, une signification politique : « froncer les sourcils était considéré comme le signe extérieur d'aspirations oligarchiques, voire tyranniques »⁹.

Il s'agirait donc plutôt d'un procédé de mise en scène destiné à montrer une attitude, une émotion ou un sentiment. Ici, comme dans l'extrait des *Cavaliers* évoquant la rousueur de Cléon, la description réaliste cèderait le pas à un traitement symbolique du personnage, afin de signifier aux spectateurs la vision négative du poète, vraisemblablement partagée. Un détour par l'anthropologie devrait permettre de confirmer cette hypothèse : non qu'il s'agisse de divaguer, par plaisir ou curiosité, dans des territoires fort éloignés de l'Antiquité, mais parce que cette incursion peut faire sens et montrer tout autant les permanences structurales dans l'appréciation (ou la dépréciation) des roux que les spécificités de la culture grecque dans ce domaine.

4. Le fragment est tiré d'une scholie au *Timon* de Lucien : τὰ δὲ ὑπὸ τὴν ὄψιν ἦν ἀργαλέος καὶ μάλιστα τὰς ὀφρύς, ὡς Κρατίνος Σεριφίοις (« Sous cet aspect visible, il était terrible, notamment à cause de ses sourcils, comme Cratinos le montre dans *Les Sérifiens* », Cratinos, fr. 228 [Kassel-Austin]). Cf. D. WELSH, « Knights 230-233 and Cleon's Eyebrows », *CQ* 29, 1979, p. 214-215.

5. Aristophane, *Guêpes*, 1031-1032 ; *Paix*, 754-755 (trad. Debidour).

6. Οὐ δεινόταται μὲν ἀπ' ὀφθαλμῶν Κόννης ἀκτίνες ἔλαμπον (Aristophane, *Guêpes*, 1032 ; *Paix*, 755). Le passage fait allusion à Cynna, une prostituée célèbre (*Cavaliers*, 765) dont les yeux semblaient lancer des œillades foudroyantes auxquelles les hommes ne pouvaient sans doute résister.

7. Nombreux sont les personnages d'Aristophane à froncer le sourcil sous l'emprise de la colère (*Nuées*, 582 ; *Lysistrata*, 8 ; *Ploutos*, 756). Une scholie aux *Cavaliers* dit que c'était un signe bien connu de mécontentement : τὰ μέτωπ' ἀνέσπασε : συνέστειλε τὰς ὀφρύς· καὶ τοῦτο δείγμα ὀργῆς (« Les fronts se haussèrent' : il rapprocha les sourcils ; c'est une manifestation de la colère », *Schol. Eq.* 631b [vet Tr]).

8. Dans *Les Grenouilles* (925), les mots d'Eschyle sont trop « sourcilleux », c'est-à-dire trop altiers, trop pompeux (Aristophane se moque plus loin, au vers 1005, de ce « blabla tragique »). Sur cette métaphore plutôt répandue, cf. J. TAILLARDAT, *op. cit.*, p. 173 (avec d'autres références).

9. V. AZOULAY, *Périclès. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*, Paris 2010, p. 59-60 : Périclès aurait été accusé par Cratinos de « froncer les sourcils » et donc d'aspirer au pouvoir personnel (Cratinos, fr. 348 [Kassel-Austin]) ; dans *La Paix* (395), les sourcils de Pisandre, un des Quatre-Cents particulièrement lâche et vaniteux, donnent la nausée au chœur ; lorsque Démosthène s'attaque à Eschine, il l'accuse de froncer les sourcils, d'être un ami de Philippe et de vouloir se débarrasser de la démocratie (XIX, *Sur l'ambassade*, 314).

ROUX ET ROUSSES, MAL-AIMÉS

On connaît la méfiance qui existait à l'égard des « rousseaux » dans l'ancienne France. De nombreux proverbes ou adages évoquent l'opprobre populaire attaché à ces enfants du Démon¹⁰ : les roux « sentent », c'est bien connu¹¹ ; les enfants menteurs sont menacés par leurs parents d'être recouverts de taches de son et, donc, d'être assimilés aux roux¹². Car chevelure rousse et taches de roussueur sont les marques du Diable, que les manuels d'inquisiteurs traquent sans relâche sur les corps de ceux et celles qui font commerce avec le Malin¹³. La plupart des traîtres et des chevaliers félons de la littérature médiévale sont roux, comme Ganelon, qui envoie Roland à la mort par vengeance, ou Mordret, fils incestueux du roi Arthur qui trahit son père et précipite la chute du royaume de Logres et de tout l'univers arthurien. C'est aussi la couleur des sénéchaux et baillis qui tentent d'usurper le pouvoir de leur seigneur, celle des frères parjures, des femmes adultères, de ceux qui « trahissent » l'ordre social par leurs activités déshonorantes : bourreaux, usuriers, faux-monnayeurs, prostituées, jongleurs, forgerons-sorciers, meuniers affameurs, bouchers sanguinaires (comme dans la légende de Saint Nicolas). Par extension, la couleur devient le marqueur des réprouvés, le « signe premier du rejet ou de l'infamie »¹⁴ que portent lépreux, cagots, hérétiques, juifs, musulmans, bohémiens, infirmes, suicidés, mendiants, déclassés¹⁵...

Ces préjugés ont la vie dure puisqu'on les rencontre encore très largement dans la Bourgogne rurale de la fin du XX^e siècle et, sans doute aussi, bien au-delà, dans d'autres régions¹⁶. L'enquête ethnographique, menée par une équipe d'anthropologues du Collège de France dans le village de Minot, en Côte-d'Or, entre 1968 et 1975, et synthétisée dans le beau livre d'Yvonne Verdier consacré aux « vieilles » et aux « jeunes », révèle cette permanence : dans la société villageoise, les femmes sont réputées avoir un pouvoir putréfiant au moment

10. Sur ces préjugés tenaces, cf. X. FAUCHE, *Roux et roussets. Un éclat particulier*, Paris 1997, p. 16-37 ; V. ANDRÉ, *Réflexions sur la question rousse. Histoire littéraire d'un préjugé*, Paris 2007, p. 13-57.

11. La transpiration des roux est jugée particulièrement déplaisante comme dans cet adage médiéval : « Le rousseau bien fâché / S'en vint à la rousselle / Et luy trouva caché / Un bouc sous son aisselle ». Le chansonnier Aristide Bruant reprend le même poncif quand il dresse le portrait de sa célèbre *Nini-Peau d'Chien* (1889) : « Elle a la peau douce, / Aux taches de son, / À l'odeur de rousse / Qui donne le frisson ».

12. « Tu as menti au boulanger puisqu'il t'a jeté du son au visage ». Cf. X. FAUCHE, *op. cit.*, p. 16-17.

13. Comme dans l'ouvrage de démonologie de J. FONTAINE, *Des marques des sorciers et de la réelle possession que le diable prend sur le corps des hommes*, Paris 1611.

14. M. PASTOUREAU, « Tous les gauchers sont roux », *GH* 16-17, 1988, p. 343-345.

15. Certaines catégories (cagots, lépreux, Juifs) arborent un signe distinctif et discriminatoire au cou ou à l'épaule, souvent une pièce de drap roux, mais aussi blanc, vert, noir, jaune ou bicolore selon les régions d'Europe (cf. M. PASTOUREAU, *Figures et couleurs. Étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris 1986, p. 41 ; *Id.*, *Bleu : histoire d'une couleur*, Paris 2006, p. 77-82).

16. Et même, encore, récemment : il y a quelques mois, *Born Free*, le clip réalisé par Romain Gavras pour la chanteuse M.I.A., mettait en scène une « chasse aux roux » si violente qu'il fut censuré par Youtube. On compte sur Facebook des dizaines de groupes anti-roux qui relaient régulièrement des blagues d'un goût plus que douteux. En novembre 2008, un jeune Canadien, inspiré par la série TV *South Park*, a appelé sur le Web à une journée nationale « Bottons le cul des roux » et a été pris au mot par certains imbéciles...

de leurs menstrues. Elles souffrent d'une haleine forte qui a le pouvoir de corrompre : ce que la femme réglée touche est souillé et se gâte. C'est pourquoi, toute une série d'interdits pèsent sur elles dans ces moments-là, notamment celui du saloir : défense leur est faite d'y entrer au risque de faire tourner les salaisons, si essentielles à l'alimentation paysanne de l'année. Mais les femmes indisposées doivent aussi éviter de battre le beurre, qui tournerait, de faire le pain, qui moisirait, ou la lessive, qui serait gâtée¹⁷. L'orage biologique qui tourmente les femmes à chaque lunaison a le pouvoir de se transmettre aux choses et aux êtres. Ce pouvoir corrupteur semble partagé par les rouses dont on dit « qu'elles sentent fort », d'une senteur âcre qui rappelle la fermentation de la terre après la pluie¹⁸ : les nouveau-nés accouchés par une sage-femme rousse d'un village voisin avaient toujours des problèmes, leur nombril refusant de cicatriser ou souffrant régulièrement de fièvres puerpérales. Les femmes rouses sont en fait des femmes perpétuellement indisposées, en état de règles permanentes : « ce sont des femmes qui ont perdu leur balancier interne, des êtres sans équilibre, sans loi »¹⁹. Les rouses sont « rouges » de la couleur du sang, comme les enfants roux qui sont réputés avoir été conçus durant les règles de leur mère, période d'impureté absolue où toute activité sexuelle doit être proscrite. Les hommes roux sont eux-mêmes associés au sang, à la violence, au meurtre : au début du siècle, une fillette fut assassinée à Minot ; l'enquête piétina, on organisa des battues, en vain. En fin de compte, « tout a revenu sur le dos d'un rouquin »²⁰.

Mais il existe aussi une contrepartie positive à la rousseur des filles : les rouses voient leur sensualité valorisée, ce qui, bien sûr, peut aussi susciter la jalousie des autres femmes. Au village, les rouses ne laissent jamais les hommes indifférents. Exerçant une attirance irrésistible, exhalant un parfum tout à la fois désagréable et envoûtant, elles sont réputées « bonnes baiseuses »²¹, tout comme les boiteuses, avec qui elles partagent une sorte d'infirmité existentielle : alors que celles-ci souffrent d'un déséquilibre sur le plan physique, celles-là sont des « déséquilibrées » physiologiques.

Cette ambivalence de la rousseur se retrouve également dans les croyances attachées à la « lune rousse » : celle-ci commence à la dernière nouvelle lune d'avril. Son pouvoir est celui d'un froid qui « brûle », une chaleur qui pourrit à la manière des femmes rouses dont l'indisposition permanente est source de corruption. Cette lune froide s'accompagne de gelées

17. Y. VERDIER, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris 1979, p. 19-46 ; pour d'autres exemples de réclusion des filles à l'âge de la puberté (dans les sociétés traditionnelles d'Afrique, d'Amérique et d'Asie) ou des interdits les concernant au moment des menstrues, cf. J. G. FRAZER, *Le Rameau d'Or*, 4 : *Balder le Magnifique*, trad. française, nouvelle édition, Paris 1984, p. 19-63. Pour une étude du « débordement périodique » qui affecte le corps des femmes en Grèce ancienne, cf. L. BODIQU, « De l'utilité du ventre des femmes. Lectures médicales du corps féminin » dans F. PROST, J. WILGAUX éd., *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes 2006, p. 153-157.

18. Y. VERDIER, *op. cit.*, p. 46-49. Pour des exemples tirés de la France moderne, cf. J. GÉLIS, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris 1984, p. 35-37.

19. Y. VERDIER, *op. cit.*, p. 47.

20. *Ibid.*, p. 48.

21. *Ibid.*, p. 47.

qui roussissent les jeunes pousses et les bourgeons. Ces gelées tardives sont associées aux Saints de glace qui ouvrent la lunaison : saint Georges (le 23 avril) ; saint Marc (le 25) ; saint Croiset (ou la sainte Croix, le 3 mai)²². Durant cette période, inutile de planter dans les jardins : « la lune rousse est stérile ». Arnold Van Gennep a montré que les rituels (agraires) du 1^{er} mai se trouvent presque toujours placés en lune rousse et forment un cycle cérémoniel qui ne peut se comprendre que dans ce contexte particulièrement dangereux : à l'image de la femme perturbée, le temps de la lune rousse semble lui aussi avoir perdu son balancier ; le temps rebrousse chemin, la nature transgresse ses lois, l'hiver se glisse en ce début d'été, car il gèle. Seule la fécondité des animaux et des hommes ne semble pas en reste : les poules pondent à nouveau ; les vaches, sorties des étables à la saint Georges, retournent aux champs et donnent un lait particulièrement crémeux et abondant ; dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, les jeunes garçons coupent de jeunes charmes et placent ces « mais » devant les portes des filles à marier.

« Une fois par an, la lune est rousse – rouge – ; elle aurait en quelque sorte ses règles, et des règles prolongées : la rosée de mai figurerait le sang menstruel lunaire »²³. Les filles, transparentes à son cycle, seraient investies de tous les attributs des rouses, d'où les nombreux interdits. C'est pour cela aussi que l'on refuse de se marier durant la lune rousse : les enfants seraient « idiots ou badauds, auraient les yeux rouges, seraient fous ou épileptiques, mourraient prématurément »²⁴. Mais on sait aussi que dans certaines régions, les garçons qui se roulaient dans la rosée de la lune rousse « étaient certains de se faire aimer »²⁵. L'action magique et bienfaitrice de la rosée du 1^{er} mai fait disparaître les rousseurs, les boutons ou les dartres. C'est le moment aussi où les jeunes nettoient les puits avec des branches de feuillus. L'eau du 1^{er} mai, dite « eau nouvelle », doit préserver des fièvres : on la boit sans retenue et on se baigne dans les eaux courantes ; la pluie du 1^{er} mai est réputée bienfaitrice pour les cultures²⁶.

La littérature des XIX^e et XX^e siècles s'est largement fait l'écho de ces préjugés à l'égard de la rousseur²⁷ : les roux y incarnent tantôt l'altérité monstrueuse (comme Quasimodo dans *Notre-Dame de Paris* d'Hugo), tantôt la bestialité ou la méchanceté (on trouve de nombreux

22. Y. VERDIER, *op. cit.*, p. 61-73. Selon les régions, on trouve aussi saint Mamert (le 11 mai) ; saint Pancrace (le 12) ; saint Servais (le 13) ; saint Yves (le 19). Ces « saints grêleurs », sont aussi nommés les « cavaliers » ou « chevaliers du froid » (Massif Central, Midi et Savoie). Cf. M. LACHIVER, *Par les champs et par les vignes*, Paris 1998, p. 11-13.

23. Y. VERDIER, *op. cit.*, p. 71.

24. A. VAN GENNEP, *Le folklore français, 1 : Du berceau à la tombe. Cycles de Carnaval-Carême et de Pâques*, Paris 1998, p. 338. L'adage semble partout répandu en France : « les mariages de mai ne fleurissent jamais ».

25. A. VAN GENNEP, *Le folklore français, 2 : Cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne*, Paris 1999, p. 1201.

26. *Ibid.*, p. 1208-1209. Mais la même pluie peut aussi être malfaisante, comme en Périgord.

27. V. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 61-238, pour les très nombreux exemples. Pour les occurrences du mot « roux » et de tous ses dérivés dans la littérature du XX^e siècle, cf. A. MOLLARD-DESFOUR, *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur du XX^e siècle. Le rouge*, Paris 2000, p. 340-364.

rouquins chez Balzac²⁸), tantôt le vice et la prostitution (comme *Nana* de Zola ou la mère Vitruve dans *Mort à Crédit* de Céline), enfin l'enfance malheureuse (comme *Poil de carotte* de Jules Renard). Seuls les héros de la bande dessinée comme Tintin, Bibi Fricotin, Spirou, Percevan, Mortimer ou encore Obélix, semblent échapper au préjugé : peut-être parce que leur chevelure colorée plaît d'emblée aux enfants qui découvrent avec émerveillement ces personnages singuliers dans leurs albums ; ou que la rousseur incarne, comme on le verra plus loin, la couleur même de la jeunesse autant qu'un statut indéterminé. De même, les rouses, à la sensualité réputée si forte, sont parfois de véritables muses, inspirant poètes et artistes, comme Baudelaire, Verlaine, Apollinaire ou Toulouse-Lautrec²⁹. Couleur sulfureuse, la rousseur incarne donc l'amour qu'il soit vénal – le plus souvent – ou absolu : la Vénus de Botticelli n'est-elle pas rousse³⁰ ? Le cinéma hollywoodien ne montrera pas autre chose, valorisant toute une lignée de femmes fatales à la chevelure flamboyante, aux reflets roux ou *auburn* (qui est une nuance du roux), depuis Rita Hayworth ou Maureen O'Hara jusqu'à Julianne Moore ou Nicole Kidman.

À L'ORIGINE DU PRÉJUGÉ

Pourquoi un tel préjugé, si largement partagé, et à quand remonte-t-il ? Il reste difficile de dater la naissance d'un *a priori*, de « retracer l'archéologie des idées reçues qui frappent la rousseur »³¹. Michel Pastoureau a tenté de répondre à cette question en identifiant un triple héritage (gréco-romain, biblique et scandinave) que le Moyen Âge aurait repris et amplifié³², sans écarter, non plus, une explication de nature démographique : la rareté des individus

28. Comme Marche-à-terre (*Les Chouans*), Butifer (*Le médecin de campagne*) ou Michu (*Une ténébreuse affaire*).

29. Ces égéries sont souvent aussi des prostituées « rouses » : « La Montrouge Rosa la Rouge » de Toulouse-Lautrec (1886) ; « A une mendicante rousse » de Baudelaire (*Les Fleurs du Mal*) ; « À la princesse Roukhine » de Verlaine (*Parallèlement*) ; « La Jolie Rousse » d'Apollinaire (*Poèmes retrouvés*).

30. *Naissance de Vénus*, Botticelli (ca 1484, Florence). On voit aussi se développer dans l'iconographie de la Renaissance des « Vierges rouses », comme la *Vierge à l'Enfant* de Lucas Cranach dit l'Ancien (XVI^e siècle, Munich). Le « blond vénitien » des peintres, obtenu avec une pâte décolorante composée de fiente de pigeon et d'urine de vache, connaît un certain succès dans l'Europe moderne.

31. V. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 55.

32. M. PASTOUREAU, « Tous les gauchers... », p. 345-347. On complètera par D. LAVERGNE., *La chevelure sacrée Pilosité, religion et société dans l'Antiquité*, Thèse sous la direction de P. Villard, Université d'Aix-Marseille 1, 2006, p. 153-154 (pour un exemple mésopotamien) ; p. 155-156 (pour les passages tirés de la Bible) ; p. 140-149 (pour des exemples nordiques tirés des sagas scandinaves ou de l'ancienne poésie anglo-saxonne et irlandaise) ; V. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 13-55 (plutôt critique sur les positions de M. Pastoureau, jugées souvent péremptoires). Je laisserai de côté l'apport de la tradition germano-scandinave, vite évoqué par M. Pastoureau et qui m'éloignerait par trop du domaine méditerranéen. Pour l'auteur, la mythologie scandinave révèle que les roux semblent souffrir du même *a priori* que chez les autres peuples d'Europe occidentale : les dieux roux semblent particulièrement craints pour leur aspect sanguinaire, comme Thor ou Loki, démon du feu destructeur, père de monstres terribles. Mais ces divinités étaient aussi l'objet d'adoration, notamment Thor « Barberousse » (*raudskeggjadr*) révéral par les plus humbles, ce qui conforte l'idée du caractère ambivalent de la rousseur.

réellement roux amène inévitablement à expliquer cette méfiance à leur égard en « ayant recours à la notion d'écart différentiel : dans les pays du bassin méditerranéen, le roux, c'est celui qui n'est pas comme les autres »³³.

On trouve dans la Bible quelques allusions à la rousseur : Esau, le frère indigne de Jacob qui a vendu son droit d'aînesse contre un plat de lentilles, est né « roux et velu »³⁴ ; le Dragon de l'Apocalypse est roux ou rouge, à l'image de l'Enfer³⁵ ; David est « roux avec un beau regard et une belle tournure »³⁶. Judas n'est pas roux, contrairement à une opinion très largement répandue, pas plus que Dalila ou Marie-Madeleine. Leur rousseur est un acquis historique : ils le sont progressivement devenus, d'abord dans l'iconographie médiévale, à l'époque carolingienne, puis dans les textes, à compter des XII^e et XIII^e siècles³⁷. La couleur rousse incarne désormais la couleur du Mal, du feu infernal et des créatures diaboliques, comme le renard : « le roux, c'est d'abord celui qui n'est pas comme tout le monde, celui qui fait écart, celui qui appartient à une minorité et qui donc dérange, inquiète ou scandalise. Le roux, c'est l'autre, le différent, le réprouvé, l'exclu »³⁸. Être roux c'est réunir les aspects

33. Au même titre que l'albinos dans les sociétés africaines ou amérindiennes. Cf. M. PASTOUREAU, *Figures et couleurs...*, p. 41 ; X. FAUCHE, *op. cit.*, p. 11-16. La singularité des roux s'étend au-delà de la seule Europe méditerranéenne, comme l'étude du Dr Kolopp l'a montrée (M. KOLOPP, *Les roux : mythes et réalité*, Thèse présentée pour le doctorat en médecine, Unité Louis-Pasteur, Faculté de Médecine de Strasbourg, 1983) : même dans des pays réputés pour leur forte population de roux, comme l'Écosse ou l'Irlande, la proportion n'excède pas les 1/100. En France, ce taux est de 1/1 000. La médecine moderne a démontré que la rousseur était liée à une anomalie dans l'un des maillons de la chaîne de synthèse mélanique (la mélanine est le pigment produit par les mélanocytes et qui s'accumule dans l'épiderme) : l'apparition d'une mélanine « atypique » a produit les premiers sujets roux, durant la préhistoire, caractérisés par une incapacité presque totale à se protéger du rayonnement solaire. C'est pourquoi, on les trouve plutôt dans les régions faiblement ensoleillées du monde où ils ont mieux survécu. Les éphélides (taches de rousseur), qui caractérisent également ces individus, sont transmises héréditairement : il s'agit de colonies d'eumélanines protectrices, entourées par de la phaeomélanine (composée de soufre jaune ou brun-roux et qui ne peut absorber les rayons UV).

34. Genèse, XXV, 25.

35. Apocalypse, 12.

36. Samuel I, 16, 12 ; I, 17, 42. Beaucoup de traducteurs modernes, à l'instar de Flavius Josèphe (*Antiquités juives*, VI, 164) qui préfère parler de chevelure blonde (ξανθός), chercheront à atténuer la rousseur de David et choisissent d'y voir plutôt des cheveux « blonds », « brunâtres » ou « vermeils »... Mais David représente en réalité l'exception, la transgression nécessaire de tout système symbolique : tous les roux ne peuvent être mauvais (cf. M. PASTOUREAU, « Tous les gauchers... », p. 345). Mais, s'il est magnanime, courageux et d'une grande piété, il ne faut pas oublier que David est aussi dévoré par une passion adultère pour Bethsabée. De plus, le *Midrash Genesis Rabbah* révèle la stupeur de Samuel lorsqu'il rencontre David et pense d'emblée qu'il est un assassin, parce que roux (cf. R. MELLINKOFF, « Judas's red Hair and the Jews », *Journal of Jewish Art* 9, 1982, p. 32).

37. P.F. BAUM, « Judas's red Hair », *Journal of English and Germanic Philology* 21, 1922, p. 520-529 ; R. MELLINKOFF, *art. cit.*, p. 31-46 ; M. PASTOUREAU, « Tous les gauchers... », p. 343-345.

38. M. PASTOUREAU, « Tous les gauchers... », p. 347. L'auteur montre également (p. 350-352) comment Judas est devenu gaucher à la fin du Moyen Âge : la main gauche, c'est la mauvaise main, la main fatale. Les gauchers deviennent roux dans l'iconographie et dans l'imaginaire médiéval : Caïn tue son frère de la main gauche ; Dalila coupe les cheveux de Samson de la main gauche ; Saül se suicide en tenant la lance dans sa main gauche ; Ganelon et Mordret combattent en tenant l'épée dans la main gauche.

négatifs du rouge et aussi du jaune, du mauvais jaune³⁹. Mais c'est aussi avoir des taches de rousseur, c'est être tacheté donc impur, participer d'une certaine animalité (notamment les animaux réputés cruels comme le tigre, le dragon et le léopard, ennemis du noble lion). En un âge où les maladies de peau sont tant redoutées (comme la lèpre qui met au ban de la société), la tache est toujours impure ou avilissante.

Concernant l'héritage gréco-romain, Michel Pastoureau évoque rapidement le sujet, se limitant à quelques allusions au mythe de Typhon et à la tradition physiognomonique⁴⁰. C'est cette question du rapport des Anciens à la rousseur qu'il convient de reprendre ici.

LES GRECS ET LA COULEUR ROUSSE

Les travaux sur le sujet ne sont pas légion, le livre de Marie Delcourt, consacré à la légende de Pyrrhos, restant la seule étude d'ensemble⁴¹. Louis Gernet avait en son temps abordé la question de la place et de la perception des couleurs chez les Grecs⁴², champ qui a été largement labouré depuis : l'intérêt récent porté à la peinture et à la polychromie dans le monde antique a quelque peu renouvelé ces perspectives, même si la question de la rousseur n'a guère fait l'objet d'une approche spécifique⁴³. Celle-ci doit bien évidemment s'inscrire dans le vaste

39. Couleur discriminatoire des non-chrétiens (musulmans ou Juifs qui portent la rouelle en Languedoc, en Castille ou en Italie du Nord), le jaune n'a cessé de subir une dévalorisation durant son histoire : de couleur « sacrée » chez les Romains, elle est devenue de nos jours l'une des couleurs les moins appréciées dans les enquêtes d'opinion. C'est la couleur de la fausseté, du mensonge et de la trahison : Judas est toujours vêtu de jaune (bonnet, manteau) ; c'est la couleur du fou ; dans un couple désuni, le jaune est la couleur de l'époux trahi ; dans le syndicalisme, celle de l'ouvrier qui se désolidarise de sa classe d'origine. Cf. M. PASTOUREAU, *Figures et couleurs...*, p. 41 ; *Id.*, « Tous les gauchers... », p. 348-349 ; *Id.*, *Bleu...*, n. 257 p. 215.

40. M. PASTOUREAU, « Tous les gauchers... », p. 345.

41. M. DELCOURT, *Pyrrhos et Pyrrha. Recherches sur les valeurs du feu dans les légendes helléniques*, Paris 1965 (essentiellement le premier chapitre puisque le reste est consacré au mythe de Pyrrhos-Pyrrha et à son interprétation – par l'auteur – comme souvenir d'un « grand incendie » et d'une « grande inondation ») ; C. RAMNOUX, « La Rousse et le Roux », *Critique* 293 (Mélanges Delcourt), 1971, p. 879-886 (en fait un résumé/hommage du premier). Je me suis beaucoup appuyé sur les informations livrées généreusement par David Lavergne, auteur d'une thèse inédite (cf. supra n. 32).

42. L. GERNET, « Dénomination et perception des couleurs chez les Grecs » dans I. MEYERSON éd., *Problèmes de la couleur. Exposés et discussions du colloque du centre de recherche et de psychologie comparative tenu à Paris les 18, 19, 20 mai 1954*, Paris 1957, p. 313-326. On ajoutera, pour le corpus aristotélicien, l'étude de M.-H. MARGANNE, « Le système chromatique dans le corpus aristotélicien », *LEC* 46, 1978, p. 185-203.

43. On peut citer quelques travaux importants : A. ROUVERET, *Histoire et imaginaire de la peinture ancienne (V^{ème} siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.)*, Rome-Paris 1989 ; L. VILLARD éd., *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*, Rouen 2002 ; M. A. TIVERIOS, D. S. TSIAFAKIS, *Color in Ancient Greece. The Role of Color in Ancient Greek Art and Architecture 700-31 B.C.*, Thessalonique 2002 ; L. CLELAND et K. STEARS, *Colour in the Ancient Mediterranean World*, Oxford 2004 ; A. ROUVERET, S. DUBEL, V. NAAS éd., *Couleurs et matières dans l'Antiquité. Textes, techniques, pratiques*, Paris 2006 ; S. DESCAMPS-LEQUINE éd., *Peinture et couleur dans le monde grec antique*, Actes du colloque du Musée du Louvre, 10 et 27 mars 2004, Paris-Milan 2007 ; M. CARASTRO éd., *L'Antiquité en couleurs. Catégories, pratiques, représentations*, Grenoble 2009. Une thèse magistrale, soutenue à Toulouse en 2006 (A. GRAND-CLÉMENT, *Histoire du paysage sensible des Grecs à l'époque archaïque* :

mouvement consacré à l'histoire du corps et du sensible, domaine particulièrement fécond de l'historiographie de ces trente dernières années mais dans lequel la période antique commence seulement d'être explorée⁴⁴.

Dans de nombreuses sociétés, le rouge constitue la couleur par excellence : « parler de « couleur rouge » est presque un pléonasme »⁴⁵. Dans plusieurs langues, le même mot « rouge » signifie aussi « coloré » ou « beau », comme *krasny* en russe qui invite à parler autant de « Belle Place » que de « Place Rouge » (*Krasnaïa plochtchad*). Longtemps, un beau vêtement était un vêtement rouge, comme la robe des mariées jusqu'au XIX^e siècle.

Le roux est un dérivé du rouge, dont il partage une partie des attributs. D'innombrables nuances le caractérisent et une définition universelle ne saurait être donnée, ce que montrent la plupart des dictionnaires qui peinent, depuis le XVIII^e siècle, à cerner précisément cette couleur : rouge jaunâtre, orangé tirant sur le marron ou encore brun rouge, le roux peut aussi être blond vénitien, feuille-morte, *auburn*, mordoré, rouille, caramel, orange, fauve, cuivré, brique⁴⁶... À cette variété chromatique s'ajoute la singularité des sociétés qui « disent » la rousseur et dont elle ne saurait être séparée : Michel Pastoureau a montré qu'une couleur n'existe pas en soi, qu'elle « n'est pas tant un phénomène naturel qu'une construction culturelle complexe »⁴⁷ ; elle ne prend pleinement son sens que dans une histoire culturelle et sociale, une approche globale du sensible. Un mot célèbre de Mark Twain illustre cette idée que la perception de la rousseur ne saurait être coupée de son arrière-plan social et culturel, y compris au sein d'une même société : « au-delà d'un certain niveau social, on n'est plus rouquin mais *auburn* »⁴⁸.

le problème des couleurs, Thèse sous la direction de P. Payen, 3 vol., Université de Toulouse II - Le Mirail, 2006), reprend l'ensemble de la question sur la perception de la couleur par les Grecs de l'époque archaïque (cf. notamment les p. 8-14 [vol.1] pour un bilan historiographique) et aborde à plusieurs reprises le vocabulaire et la perception de la rousseur. Elle est désormais publiée : *La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens (VIII^e - début du V^e av. n. è.)*, Paris 2011 (non vu).

44. Voir l'introduction lumineuse de F. PROST, J. WILGAUX édés., *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes 2006, p. 7-11. À la confluence de l'histoire sociale et culturelle, ces travaux sur le corps, initiés par le CRESCAM, sont désormais publiés dans les *Cahiers d'histoire du corps antique* (P.U.R.).

45. M. PASTOUREAU, *Dictionnaire des couleurs de notre temps. Symbolique et société*, Paris 1992, p. 165.

46. Cf. X. FAUCHE, *op. cit.*, p. 12-13.

47. M. PASTOUREAU, *Bleu...*, p. 5.

48. « When red-headed people are above a certain social grade their hair is auburn » (M. TWAIN, « A Connecticut Yankee in King Arthur's Court » dans *The Works of Mark Twain* 9, Berkeley 1979, p. 215).

En grec, « roux » se dit πυρρός ou πυρρός⁴⁹. Contrairement au *rufus* (ou *russus*) latin, qui semble plutôt un roux terne⁵⁰, πυρρός est une couleur flamboyante qui renvoie au feu auquel il emprunte son nom⁵¹. Il semble d'ailleurs que la frontière entre la blondeur et la rousseur était assez imprécise pour les Grecs. Si πυρρός s'oppose parfois à ξανθός, il peut aussi se confondre avec ce dernier pour exprimer la brillance⁵² : à Athènes, le mythe étiologique des Apatouries, qui voit l'intégration des jeunes citoyens au sein des phratries, célèbre l'affrontement entre le rusé Mélanthos (ou Mélanthios), le « Noir », et Xanthos (ou Xanthios), le « Blond » ; mais certaines versions remplacent ce dernier par Pyrrhos ou Pyrrhanthos, le « Roux »⁵³. De la même façon, un scholiaste, qui commente le passage de l'*Iliade* où Athéna pose sa main sur les cheveux blonds d'Achille (ξανθής δὲ κόμης ἔλε Πηλείωνα), n'hésite pas à intervertir les termes et évoque une chevelure « belle et rousse »⁵⁴.

La perception grecque de cette couleur ne semble donc pas toujours très précise, le « blond » semblant se confondre, parfois, avec le « roux ». Rien de plus normal, pour Platon, puisque la couleur rousse est une couleur composite, constituée de gris (φαιός) et de doré (ξανθός, lui-même composé de rouge - ἔρυθρός)⁵⁵. Aristote n'exclut pas que πυρρός soit une

49. P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris 1999, nouvelle édition, p. 959-960. On doit noter le fait, remarquable parmi les langues indo-européennes, que le grec semblait faire la distinction entre le « roux » et le « rouge » (ἔρυθρός) : cette dernière couleur, parfois inquiétante, était souvent associée au sang et au mouvement (cf. L. GERNET *art. cit.*, p. 319-321 ; A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 95-101 [vol.1] ; p. 383-387 [vol.2]). D'autres termes, souvent interchangeable, expriment également des nuances de rouge : « l'écarlate » (φοινικόεις) et la « pourpre » (πορφύρεος) qui sont des couleurs symbolisant le luxe, le prestige et le pouvoir (cf. L. GERNET, *art. cit.*, p. 321-324 ; M. REINHOLD, *History of Purple as a Status Symbol in Antiquity*, Bruxelles 1970 ; A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 168-175 [vol.1] ; p. 413-415 et p. 441-485 [vol.2] que l'on complètera par son article « Histoire du paysage sensible des Grecs à l'époque archaïque : Homère, les couleurs et l'exemple de πορφύρεος », *Pallas* 65, 2004, p. 123-143).

50. J. ANDRÉ, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris 1949, p. 80-84.

51. L. GERNET, *art. cit.*, p. 319.

52. M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 17-18 ; A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 398-401 [vol.2].

53. On remarquera que, pour une fois, la ruse n'est pas du côté du rouquin (Pyrrhos). Sur l'importance du noir dans le mythe et plus largement dans la symbolique de l'éphébie athénienne, cf. P. VIDAL-NAQUET, *Le Chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris 2005, nouvelle édition, p. 160-161. Certains ont contesté cette importance, plaidant pour le port d'un vêtement de couleur rouge par les éphèbes (P.G. MAXWELL-STUART, « Remarks on the Black Cloaks of the Ephebes », *PCPhS* 16, 1970, p. 114, qui s'appuie sur les représentations figurées ; *contra* P. VIDAL-NAQUET, *op. cit.*, p. 160 n. 38). Simonide parle d'une nef avec une « voile écarlate » (φοινίκεον ιστίον), non une voile noire, lorsque Thésée revient de Crète (Simonide, fr. 45a 1.1). Comme les guerriers spartiates qui portaient un manteau rouge, les éphèbes recevaient peut-être un tel vêtement au sortir de l'enfance (ou après le temps de réclusion rituelle où ils portaient une chlamyde noire ?), comme une marque d'accomplissement manifestant le passage de la nuit au jour, du sauvage au civilisé, du combat rusé à l'ordre hoplitique. Cf. la discussion, sans réelle solution, dans A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 490-491 [vol.2].

54. καλής, πυρρός, καὶ διὰ τούτου δὲ φαῖν αἰνίττεται τὸ θερμὸν καὶ ὀργίλον τοῦ ἥρωος : « Belle, rousse, et par là, comme on dit, il fait allusion à l'ardeur et à l'irascibilité du héros » (Schol., *Iliade*, I, 197).

55. Platon, *Timée*, 68c ; Aristote évoque l'aspect de l'or « semblable au feu, par sa couleur jaune et rousse » (χρυσός δὲ πυρρὸν ἢ ξανθὸν καὶ πυρρὸν, *Métaphysique*, 1054b13-14). Cf. M.-H. MARGANNE, *art. cit.*, p. 190-191 ;

nuance du noir (μέλας) et utilise le terme autant pour la chevelure humaine que pour la robe des chevaux, le ramage des oiseaux ou le pelage de certains animaux⁵⁶. Les Modernes eux-mêmes ajoutent souvent à cette confusion, traduisant par « blonds » les qualificatifs associés aux êtres humains, alors qu'ils traduisent par « roux » ou « fauves » ceux qui concernent le domaine animal⁵⁷.

L'AMBIVALENCE DE LA ROUSSEUR

La perception de la rousseur n'est pas non plus systématiquement négative, ce qui ne saurait surprendre car, comme Michel Pastoureau l'a montré, les couleurs ont toujours un aspect ambivalent : d'une part, il existe un « bon » rouge (et tous ses dérivés), le rouge sang qui donne la vie (comme la Croix Rouge), le rouge feu qui sanctifie, qui purifie ; c'est un signe de force, d'énergie ou de rédemption, à l'image du Christ qui verse son sang sur la croix ; c'est aussi le rouge de la lumière divine, de l'esprit saint, du souffle de Dieu, puissant et généreux ; c'est donc aussi la couleur du pouvoir et de l'autorité (la pourpre des souverains hellénistiques ou romains, l'encre rouge du professeur, le téléphone rouge), du luxe, de la fête et de l'amour (le fard, le rouge à lèvres). Mais, d'autre part, il y a aussi un « mauvais » rouge : celui de la violence, du tabou et des interdictions (le panneau d'interdiction, le feu rouge de signalisation), de la souillure et de la mort. C'est le rouge du péché, de la chevelure des prostituées, des crimes de sang ; c'est le feu de l'enfer qui brûle et qui détruit⁵⁸.

Chez les Grecs, l'ambivalence de la rousseur semble bien attestée. Tirant du côté du rouge et de la pourpre, elle est un symbole de puissance et de fertilité, comme le montre le théâtre d'Euripide : la crinière du lion de Némée, qu'affronte Héraclès, et dont il se fait une cape, est « rousse » (πυρσῶ) ; dans les *Troyennes*, le fleuve Crathis qui « de ses eaux divines nourrit et rend prospère une terre féconde en hommes vigoureux » fait « rousse une chevelure blonde » (ὀξανθὰν χαίταν πυρσαίνων)⁵⁹ ; à Rome, les membres de la *gens* Domitia s'enorgueillissaient

R. SORABJI, « Aristotle on Colour, Light and Imperceptibles », *BICS* 47, 2004, p. 129-140 ; K. IERODIAKONOU, « Plato's Theory of Colours in the *Timaeus* », *Rhizai* 2, 2005, p. 219-233.

56. Aristote, *Des couleurs*, VI, 797a33-797b10 ; 798a13-15 ; 799a5-7.

57. L'imprécision se complique avec l'usage de φοῖνιξ qui traduit tantôt le « roux », le « fauve » ou le « rouge sombre » (P. CHANTRAINE, *op. cit.*, p. 1217-1219). Cf. M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 17 ; A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 398-401 [vol.2] pour la proximité de πορφύρεος et φοινικίεις : ces termes sont proches dans les poèmes homériques et désignent presque toujours une coloration prestigieuse, attirant le regard. C'est la couleur en général réservée aux dieux mais aussi aux hommes promis à un grand destin (voir les nombreux exemples p. 414-415) ; c'est enfin, peut-être, la couleur de la robe des mariées (discussion p. 483-485).

58. M. PASTOUREAU, *Dictionnaire des couleurs...*, p. 165-169. Du même auteur, on complètera, pour la symbolique médiévale, par *Figures et couleurs...*, p. 40 (tableau I). G. BACHELARD notait déjà, l'ambivalence et la fascination quasi universelle pour le feu : feu céleste ou destructeur, « il brille au Paradis, il brûle à l'Enfer » (*La psychanalyse du feu*, Paris 1938, p. 21).

59. Euripide, *Héraclès*, 361 ; *Troyennes*, 226-229. Un fragment des *Hérauts* d'Eschyle (fr.111 Dindorf) évoque « un lion à la tête fauve » (πυρσοκόρου λέοντος). Dans l'*Agamemnon*, Clytemnestre invite le roi à entrer dans la maison en marchant sur des tapis de pourpre (Eschyle, *Agamemnon*, 958-965). Mais ce dernier hésite à faire un geste qui serait une marque d'*hybris*, qui le ferait ressembler aux dieux. À moins que ce « chemin de pourpre »

de leur ancêtre, Lucius Domitius, devenu roux après une grande victoire militaire⁶⁰. Rappelant le feu et le sang, la rousseur est aussi la couleur de la vie, de la force et de la régénération : Aristote valorise le sperme roussâtre (ὑπόπυρρος) du « roi » des abeilles⁶¹. C'est aussi la couleur des jeunes, à l'identité encore trouble, mais pleins de vie et de fougue : les cheveux fins du nouveau-né sont réputés avoir une teinte rousse⁶² ; le premier duvet qui couvre les joues des jeunes adolescents est appelé πυρρός⁶³ ; la chevelure de nombreuses *korai*, comme celles de statues de « jeunes » dieux, semble sans hésitation rouge-jaunâtre, donc rousse⁶⁴ ; citant un vers de Solon, Aristote attribue à Critias l'épithète de πυρρότριχι pour signifier son caractère impétueux, qu'il faut canaliser⁶⁵ ; dans un dithyrambe, Bacchylide met en scène l'arrivée à Athènes de Thésée qui vient se faire reconnaître par son père Égée : ce dernier s'interroge sur l'identité de ce jeune homme vêtu d'une tunique pourpre, d'une chlamyde thessalienne et d'un casque laconien ceignant sa « tête aux cheveux de feu » (κρατὸς πέρι πυρσογαίτου). Habillé et coiffé comme un étranger, avec sa chevelure colorée, une flamme rouge brille aussi dans ses yeux⁶⁶. Le passage n'est pas sans rappeler la chevelure flamboyante de Jason qui

ne l'assimile au luxe oriental et, là encore, à la démesure barbare du Grand Roi ? Pour un commentaire de ce passage, cf. L. MCNEIL, « Bridal Cloths, Cover-ups, and *kharis* : The 'Carpet Scene' in Aeschylus' Agamemnon », *Greece and Rome* 52, 2005, p. 1-17 ; A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 418-422 [vol.2].

60. Suétone et Plutarque racontent que les Dioscures étaient apparus à Lucius Domitius, à l'issue de la victoire éclatante du lac Régille, et lui avaient caressé la barbe qui était devenue rousse. Depuis, ses descendants, les *Aenobarbi* (les « Barbes d'airain » ou « Barberousses ») restaient fiers de cette marque distinctive qui, loin d'être déshonorante, rappelait cette filiation prestigieuse et le souvenir de cette victoire (Suétone, *Néron*, I, 1-2 ; Plutarque, *Paul-Émile*, 25, 2-4). Probablement n'hésitaient-ils pas à se teindre les cheveux, à la manière de certains empereurs qui se « doraiement » la barbe ou la chevelure.

61. Aristote, *Histoires des animaux*, 21, 553a 25-27.

62. Aristote, *Des couleurs*, VI, 797b24-26.

63. Aristote, *Des couleurs*, VI, 797b34-36 ; Théocrite, *Bucoliques grecs*, VI, 3 ; XV, 130 ; Euripide, *Les Phéniciennes*, 33 ; Nonnos, *Les Dionysiaques*, III, 415. Le vieux qui « veille au grain » (πυροπίτης), dans *Les Cavaliers* (407), pourrait tout autant reluquer les adolescents (πυρροπίτης) si l'on suit la correction de M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 22.

64. Les artistes utilisent le « rouge doré » pour la chevelure de leurs œuvres : la série des *korai* de l'Acropole, à la chevelure franchement rouge (voir les sculptures en marbre de la fin du VI^e siècle ou du début du V^e siècle conservées à Athènes - Musée de l'Acropole - inv. 670 ; 686 = A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, pl. XXIa-b [vol.3]) ; le jeune Ganymède sur un cratère attique à figure rouge est d'un blond rougeâtre (ca 500-490. Musée du Louvre, inv. G175 = A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, pl. XIIc [vol.3]) ; Apollon assis procédant à une libation sur un *kylix* à fond blanc semble roux (ca 480. Musée de Delphes, inv. 8140 = A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, pl. XIIa [vol.3]). Le loup au pelage roux passait pour une créature du dieu : Phlégon de Tralles, affranchi d'Hadrien, raconte, dans ses récits merveilleux, que le général romain Publius fut dévoré par un grand loup roux envoyé par Apollon Lycien (voir les extraits traduits et commentés par L. BRISSON, *Le sexe incertain. Androgynie et hermaphrodisme dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris 1997, p. 21-22).

65. « Cléophon s'est aussi servi des distiques élégiaques de Solon contre Critias pour dire que sa maison était depuis longtemps livrée au dérèglement ; sinon, Solon n'eût jamais fait ce vers : « Dis, je te prie, au roux Critias d'écouter son père » (εἰπεῖν μοι Κριτία πυρρότριχι πατρός ἀκούειν) » (Aristote, *Rhétorique*, 1375b31-34).

66. Bacchylide, *Dithyrambes*, IV, 4. Cf. D. ARNOULD, « Quand Thésée voyait rouge : à propos du dithyrambe IV de Bacchylide », *REG* 114, 2001, p. 222-227, qui insiste sur l'identité trouble du héros (âge, sexe, origine).

rentre au pays : les magnifiques boucles de sa chevelure, non coupées, « incendiaient son dos » (ἄπαν νῶτον καταίθυσσον)⁶⁷. La rousseur est aussi la couleur de l'amour : d'après Lucien, les femmes grecques qui veulent plaire se teignent les cheveux pour avoir des boucles étincelantes et Plutarque rapporte qu'elles usent d'onguents qui rendent leurs cheveux χρυσοειδεῖς ou πυρραῖ⁶⁸. La même mode existe déjà, à Rome, au temps de Caton qui se moque de ces coquettes appelées *rutilae*⁶⁹. Les auteurs plus tardifs, notamment chrétiens, n'auront de cesse de condamner ces femmes qui prennent l'apparence de Gauloises ou de Germanes luxurieuses⁷⁰. Comme plus tard, au Moyen Âge, la rousseur peut aussi incarner l'*hybris* sexuelle : dans la mythologie, le satyre Skirtos a la barbe rousse ; les Comaitho, ces filles « à la chevelure flamboyante », nouent des relations amoureuses qui les conduisent au sacrilège ou à l'abandon de la condition humaine⁷¹ ; le taureau dont s'éprend Pasiphaé, l'épouse de Minos, et pour lequel elle se consume d'amour, a, dans *Les Crétois*, « la chevelure rousse » (πυρσῆς δὲ χαιτής)⁷² ; les prostituées de Rome sont réputées avoir des chevelures de feu, comme cette Pyrrha à laquelle Horace consacre une ode⁷³. Enfin, la rousseur est la couleur de la violence et de la mort : la « pyrrique » (πυρρίχη) n'est-elle pas la danse guerrière par excellence ? La tradition attribue l'origine de son nom à Néoptolème, le fils qu'Achille aurait eu avec la fille du roi Lycomède, à Skyros : sa chevelure rousse lui aurait valu le surnom de Pyrrhos dans son enfance⁷⁴. Cette rousseur a peut-être un lien avec le feu⁷⁵, à moins qu'elle ne

67. Pindare, *Pythiques*, IV, 83. Il est vrai que rien ne permet de dire si ses cheveux sont roux ou blonds : la blondeur est objet d'admiration, la rousseur étant son versant trouble et dangereux. Pour Jason comme pour Thésée, la chevelure flamboyante signifie la jeunesse et le caractère combatif, déterminé du héros, son ardeur guerrière. Mais elle évoque aussi son identité double, incertaine : prétendant légitime au pouvoir, le jeune héros est aussi un inconnu, un étranger. Cf. A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 342-343 [vol.2].

68. Lucien, *Les amours*, 40 ; Plutarque, *Dialogue sur l'amour*, 25 [771B].

69. Caton, *Les origines*, VII, 10 [Chassignet C.U.F.] ; Festus, 320, 4. Pline l'Ancien évoque ces procédés cosmétiques qui associent rousseur et vigueur (*Histoire naturelle*, XV, 87 ; XXIII, 67). Martial parle de la « pommade batave qui transforme les chevelures latines » (VIII, 33, 20 ; XIV, 26-27) : cette crème est sans doute à base de cendre (Valère Maxime, II, 1, 5) ou de « suc d'herbes de Germanie » (Ovide, *L'art d'aimer*, III, 163).

70. Tertullien, *De cultu feminarum*, II, 6 : il met en garde ses contemporaines de trop s'embellir par le port de vêtements luxueux ou d'artifices cosmétiques qui pourraient attiser le désir des hommes. Pour un auteur chrétien, le croyant hypothèque largement son salut en prêtant à ses cheveux la couleur de l'Enfer. On trouve le même avertissement sévère chez Cyprien et Jérôme (Cyprien, *De la conduite des vierges*, 16 ; *Des Tombés*, 60 ; Jérôme, *Lettres*, CVII, 5).

71. Références et commentaire dans D. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 127.

72. Euripide, *Les Crétois* (fragment 5, v. 14-15 [472e Kn. ; 82 A.]).

73. Derrière les gestes et attitudes du personnage mythologique se cache sans doute une belle Romaine et, même, probablement, une courtisane (Horace, *Odes*, I, 5).

74. Plutarque, *Pyrrhos*, 1, 2.

75. Marie Delcourt rattache le mythe de Pyrrhos au feu, le feu brûlant ou foudroyant mais aussi le feu immortalisant, régénérant, revigorant, bienfaisant et agrégeant (comme le feu du foyer autour duquel on tourne pour les Amphidromies à Athènes). Les légendes de Pyrrhos et Pyrrha (cette fille de Pandore échappe au déluge qui engloutit la race humaine) montreraient l'importance du feu et de l'eau, de l'incendie et de l'inondation dans les rites delphiques de l'époque hellénistique auxquels il faudrait rattacher cet ensemble mythologique. Cf. M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 31-53, pour l'étude des sources et des nombreuses réélaborations du mythe.

traduise une dimension guerrière excessive, une véritable *hybris* du combat. Pyrrhos appartient à une lignée prestigieuse de guerriers. Mais, alors que son père est blond, ses propres cheveux sont rougeâtres, évoquant le sang tant de fois versé par ce combattant cruel. La blondeur paternelle s'est muée en rousseur sanguinaire : « Néoptolème est un Achille qui a dépassé les bornes »⁷⁶. Car avec lui, la guerre tourne en carnage : à Troie, il égorge le vieux Priam sur l'autel de Zeus ; il fracasse la tête d'Asryanax et immole la princesse Polyxène sur la tombe de son père. Sa cruauté révolse Apollon qui jure que jamais il ne retrouvera sa Thessalie natale. Néoptolème se rend alors en Épire, où il s'établit, et règne sur les Molosses, fondant une lignée de rois appelés Pyrrhides. Il meurt à Delphes, à la suite d'une rixe avec les prêtres d'Apollon. Paradoxalement, un culte lui fut rendu à l'époque hellénistique dans ce même lieu, peut-être à la suite de l'invasion gauloise de 278 : le combattant terrible, sacrilège d'Apollon, était devenu le protecteur de son temple⁷⁷. C'est bien le signe de l'ambivalence de la rousseur (et du rouge) qui est, comme l'a montrée Georges Dumézil, une caractéristique de la fonction guerrière chez les Indo-Européens : associée à la violence armée, la couleur est bénéfique car protectrice, mais aussi maléfique car destructrice⁷⁸.

BRUTE ROUSSE

Ces préjugés sur la violence des roux ont-ils influencé Aristophane ? Il est difficile de l'affirmer même si on peut estimer que, dans le cas du Paphlagonien, l'allusion à la rousseur était certainement dépréciative : Cléon, le « plus violent des citoyens » (βιαιώτατος τῶν πολιτῶν), comme le dit Thucydide⁷⁹, celui qui exige la mort des prisonniers mytiléniens en 428 et refuse toute paix à Sparte, a très bien pu être montré sous les traits d'une brute sanguinaire, aux cheveux roux. N'est-il pas le « pilon » (ἀλετριβάνας) de Guerre qui broie les cités grecques dans un immense mortier⁸⁰ ? Pour toute une tradition qui puise ses racines chez les auteurs du V^e siècle, le personnage de Cléon semble se confondre totalement avec la guerre et l'impérialisme démesuré d'Athènes. L'image du rouquin irait bien avec la violence

76. D. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 129-133 (p.131 pour le passage cité) et, du même auteur, « Pyrrhos : gloire et péchés d'un roux » dans B. LANÇON, M.-H. DELAVAUD-ROUX édts., *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité. Le sens du poil*, Paris 2011, p. 61-73. Contre l'interprétation traditionnelle de M. Delcourt, il propose cette autre explication en s'appuyant sur des comparaisons anthropologiques : dans les mythes indo-européens, les dieux de la guerre et de la destruction ont parfois les cheveux roux, comme Mars le Romain ou Thor le Scandinave.

77. M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 53, y voit la preuve de l'ambivalence de la rousseur, tout autant admirée que vilipendée. D. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 131, insiste sur l'analogie : pour faire barrage à la fureur guerrière des Gaulois, Delphes aurait suscité un héros qui, à bien des égards, leur ressemble.

78. G. DUMÉZIL, « Albat, russati, virides » dans *Rituel indo-européens à Rome*, Paris 1954, p. 45-56 (avec des exemples celtes, romains, iraniens et indiens) ; B. SERGENT, *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*, Paris 2005², p. 474-476.

79. Thucydide III, 36, 3.

80. Aristophane, *Paix*, 269-270. Même idée chez Thucydide V, 16, 1 ; Plutarque, *Nicias*, 9, 3-4.

et les vociférations du Paphlagonien mis en scène par Aristophane, comparé tantôt à un chien aboyeur, un cachalot, une mouette criarde, un sanglier écumant de rage, un ouragan de mots et d'injures ou encore un torrent impétueux⁸¹. À moins qu'il ne s'agisse d'une allusion à un sentiment de dégoût, largement partagé par ses contemporains : lorsqu'il recense les personnages affectés de tares physiques, Eupolis y inclut les roux⁸². Les médecins anciens émettent également un jugement négatif sur la rousseur : dans le corpus hippocratique, « les roux au nez pointu, aux yeux petits, sont méchants (Ὀκόσοι πυρροί, ὀξύρρινες, ὀφθαλμοὶ σμικροί, πονηροί). Mais ceux qui ont le nez camus et qui sont grands, sont bons »⁸³ ; pour Galien, les cheveux roux sont le signe d'un « tempérament froid », c'est-à-dire d'un corps dont la chair est plus froide que le juste équilibre⁸⁴. La rousseur serait une espèce d'infirmité du poil d'après Aristote⁸⁵ et ce préjugé est repris par les nombreux ouvrages de physiognomonie. Cette *technè*, à laquelle l'école aristotélicienne a consacré un ouvrage et qui consistait à déchiffrer le caractère des personnes à partir de leur apparence physique, a connu un certain succès dans l'Orient hellénistique puis romain, et, même, au-delà puisque de nombreux textes pénétrèrent le monde arabo-musulman⁸⁶. La tradition reflorissait à la Renaissance et l'engouement pour la

81. Sur ces images, je me permets de renvoyer à ma thèse, encore inédite : P. LAFARGUE, *Cléon. Le guerrier d'Athènes*, Thèse sous la direction de P. Brun, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 2009, p. 263-267 et 276-279.

82. Eupolis, fr. 298 (Kassel-Austin) : Δωδέκατος ὁ τυφλός, τρίτος ὁ τὴν καλὴν ἔχων, ὁ στιγματίας τέταρτος ἐστὶν ἐπὶ δέκα, πέμπτος δ' ὁ πυρρός, ἕκτος ὁ διεστραμμένος· χοῦτοι μὲν εἰς ἑκκαίδεκα εἰς Ἀρχέστρατον, ἐς τὸν δὲ φαλακρὸν ἑπτακαίδεκα'.

A. ἴσχε δὴ

B. ὄγδοος ὁ τὸ τριβώνιον ἔχων.

« Douzième est l'aveugle ; treizième celui qui a une bosse ; celui qui est marqué au fer rouge est quatorzième ; quinzième est le roux ; seizième celui qui est tout de travers : ceux-ci sont seize chez Archestratos, mais le chauve est dix-septième.

A. Allons donc !

B. Et dix-huitième celui qui a un vêtement misérable ».

83. Pseudo-Hippocrate, *Épidémies*, II, 5, 1.

84. Galien, *Art Médical*, XV, 1-2.

85. Aristote, *Génération des animaux*, V, 5 [785a19-21] : « d'autre part les poils roux (αἱ πυρροὶ) blanchissent plus vite que les noirs. En effet, la couleur rousse (πυρρότης) est une espèce d'infirmité du poil, et tout ce qui est faible vieillit plus vite ». Cf. S. BYL, *Recherches sur les grands traités biologiques d'Aristote : sources écrites et préjugés*, Bruxelles 1980, p. 264 et 280-281. Dans le corpus hippocratique, la couleur des cheveux était liée aux humeurs : le poil était comme une plante dont la pousse dépendait de l'humidité et de la chaleur de la peau (cf. P. BRULÉ, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » dans *La Grèce d'à côté. Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique*, Rennes 2007, p. 160-161.

86. Cette tradition est connue par trois grands traités réunis dans R. FOERSTER, *Scriptores physiognomonici Graeci et Latini*, 2 vol., Leipzig 1893 (voir désormais l'édition anglaise dans S. SWAIN éd., *Seeing the Face, Seeing the Soul. Polemon's Physiognomy from Classical Antiquity to Medieval Islam*, Oxford 2007, p. 329-661) : les *Physiognōmonika* du Pseudo-Aristote (en réalité deux traités probablement composés au début du III^e siècle av. J.-C.) ; le traité de Polémon de Laodicée (rédigé au II^e siècle de notre ère) connu par des versions arabes et un abrégé d'un rhéteur grec du IV^e siècle, le *Physiognōmonikon* d'Adamantius ; enfin, le *Physiognōmonia* (*Traité de physiognomonie*) de l'Anonyme latin daté de la seconde moitié du IV^e siècle. Pour un bilan historiographique

physiognomonie ne tarit plus jusqu'aux phrénologues et autres raciologues du XIX^e siècle ou de l'Allemagne nazie. L'importance de cette pseudo-science dans le monde antique ne doit pas être négligée : malgré leurs critiques, certains médecins y avaient recours et de nombreux philosophes pensaient que le corps « parlait », que le visage était une fenêtre ouvrant sur l'être intérieur, le « miroir de l'âme »⁸⁷. Dans ce vaste corpus, quelques passages concernent les roux, très souvent considérés comme brutaux et mauvais :

ἀναιδοῦς σημεῖα· [...] ἐπίπτουρος τὸ σῶμα. τὸ χρῶμα ὕφαιμον.
« Signes d'un effronté : [...] un corps d'une teinte rousse, de complexion sanguine »⁸⁸.

πυρρότης δὲ ἄκρατος κατὰ τὸ τῆς ῥοιᾶς ἄνθος οὐκ ἀγαθόν, ὡς ἐπὶ πλείστον γὰρ ἐστὶν αὐτῶν τὰ ἦθη θηριώδη καὶ ἀναισχυντα καὶ φιλοκερδή.

« La couleur rousse, non mélangée, semblable à la fleur de grenadier, n'est pas bonne et la plupart de ceux qui sont de cette nature-là sont sauvages, sans pudeur et avides »⁸⁹.

πυρρόν δὲ τὸ σῶμα πᾶν δολεροῦ καὶ πολυτρόπου ἀνδρός ἐστὶ δείγμα [...], τὸ δὲ φλογοειδὲς χρῶμα ἐμμανές, τὸ δὲ πράως ἐρυθρὸν εὐφυές, εὐμαθές, ὄξυκίνητον.

« Si tout le corps est roux, c'est le signe manifeste d'un homme fourbe et rusé [...]. La couleur semblable au feu est la marque de la fureur ; celle qui est d'un rouge léger, la marque d'un esprit vif et qui apprend facilement »⁹⁰.

« Les cheveux raides et noirs ou ternes et d'un rouge délavé (*aquati ruboris*) et épais indiquent un homme violent : c'est le type du porc. Les cheveux souples et excessivement fins, rouges (*rubi*) et clairsemés indiquent un sang pauvre, un esprit faible, sans courage et efféminé, et d'autant plus fourbe qu'ils sont plus clairsemés »⁹¹.

et bibliographique de la physiognomonie antique, cf. S. SWAIN éd., *op. cit.*, p. 1-224 ; V. DASEN, J. WILGAUX édés., *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, Rennes 2008, p. 185-195 et 241-254. Pour une réflexion sur le statut de cette pseudoscience chez les philosophes anciens, cf. V. LAURAND, « Du morcellement à la totalité du corps : lecture et interprétation des signes physiognomoniques chez le Pseudo-Aristote et chez les Stoïciens » dans F. PROST, J. WILGAUX édés., *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes 2006, p. 191-207.

87. J'emprunte l'expression à J.-J. COURTINE, « Le miroir de l'âme » dans G. VIGARELLO éd., *Histoire du corps*. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris 2011, p. 320.

88. Pseudo-Aristote, *Physiognōmonika*, I, 3 [807b29-34].

89. Adamantius, *Physiognōmonikon*, B37. On trouve le même passage dans l'Anonyme latin : « les cheveux rouge vif (*uehementer rubicundi*), couleur de fleur de grenadier : ils signifient en effet avarice, sauvagerie et ignorance » (*Traité de Physiognomonie*, 73, trad. J. André).

90. Adamantius, *Physiognōmonikon*, B33.

91. Anonyme latin, *Traité de Physiognomonie*, 14 (trad. J. André). D'autres paragraphes concernent les roux : 5-6 (les types masculins et féminins sont marqués par la colère et l'impulsivité) ; 79, 94, 106 et 108 (le teint rouge est signe de violence et d'impudence). Le type du porc, qui indique dans le même traité (18) un homme ordurier, sot et insatiable, se remarque à ses sourcils (l'un droit, l'autre plongeant) : on notera le rapprochement avec les « sourcils terrifiants » prêtés à Cléon par Cratinos. L'analogie avec le porc sera reprise par l'Église médiévale qui mêlera, tout ensemble, odeur de fange, lubricité de la truie, possession diabolique, rousseur et judéité.

On peut supposer que cette défiance à l'égard des roux s'inspirait largement du sens commun, car, si la tradition physiognomonique a fleuri à l'époque hellénistique, elle trouvait probablement son origine dans les préjugés populaires de la Grèce archaïque et classique : la permanence du phénomène à travers les siècles, anciens ou modernes, paraît plaider en ce sens. La physiognomonie a aussi inspiré les moralistes de l'époque impériale, comme Plutarque qui souscrit à l'idée que les roux sont d'un tempérament agressif, toujours prêts à chercher la bagarre. Il cite ainsi une épigramme anonyme, au début de la *Vie de Caton* :

« ce rouquin aux crocs (Πυρρόν, πανδακέτην), au regard de chouette,
ce Porcius est mort, et pourtant Perséphone n'en veut point chez Hadès »⁹².

On retrouve aisément, dans ces extraits, le portrait du Paphlagonien : méchant, sournois, fourbe, violent, inverti, ignorant comme un cochon⁹³. Aristophane n'a guère eu à forcer le trait : en faisant de Cléon un esclave roux, le poète signifiait aux spectateurs un ensemble de caractéristiques dévalorisantes que certains devaient partager (ou qu'ils savaient être partagées par d'autres ce qui permettait, dans les deux cas, la mise en œuvre de l'effet comique).

Mais on peut aller plus loin. La comédie romaine a beaucoup utilisé les masques roux qui constituaient un marqueur, destiné à annoncer que l'on allait bien rire⁹⁴ : la rousseur est la couleur du ridicule chez Plaute⁹⁵ ; dans le théâtre de Térence ou de Martial, elle marque une certaine laideur, au même titre qu'un gros ventre ou un nez crochu⁹⁶. Chez la femme, cette disgrâce est le signe d'une nature peu vertueuse, qui fait ressembler aux courtisanes à la chevelure de feu ; chez l'homme, c'est un trait ridicule, efféminé ou barbare. Si les roux sont grotesques, ils font aussi peur aux enfants, comme le dit Martial : « masque du Batave roux, je suis une fantaisie de potier (*sum figuli lusus russi persona Bataui*) : ce visage dont tu te moques, l'enfant tremble devant lui »⁹⁷.

92. Plutarque, *Caton l'Ancien*, 1, 4, qui écrit, avant de citer ces vers, que Caton avait la chevelure « roussâtre » (ὑπόπυρρος).

93. Aristophane, *Cavaliers*, 985-986.

94. Cf. J. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 80-83 ; M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 14-15 ; M. PASTOUREAU, *Bleu...*, p. 27, qui montre que le théâtre romain n'hésite pas à associer les cheveux roux et frisés aux yeux bleus, couleur dont il faut se méfier, parfois associée à la mort et aux enfers.

95. Plaute, *Pseudolus*, 1218 : « c'est un rouquin (*Rufus quidam*), ventru, de gros mollets, noiraud » ; *Asinaria*, 400 : « les joues maigres, quelque peu roussot (*rufulus aliquantum*), du ventre, l'œil torve, l'air avantageux, le front maussade ».

96. Térence, *Heautontimoroumenos*, 1061 : « cette fille rousse (*Rufanne illam uirginem*), aux yeux vairons, au visage marqueté, au nez crochu ? » ; *Hecyre*, 440-441 : « un géant obèse, ayant des cheveux rouges et crépus, les yeux bleus et le visage pâle comme celui d'un cadavre » (*magnus, rubicundus, crispus, crassus, caesius, cadauerosa facie*) ; *Phormion*, 51 (où il est question d'une esclave rouquin) ; Martial II, 33, 3 : « pourquoi je ne te donne pas de baisers, Philaenis ? Tu es rousse (*rufa es*) mais aussi chauve et borgne » ; XII, 32, 4 : « ils étaient portés par ta femme, une rousse aux sept cheveux (*uxor rufa crinibus septem*) » ; XII, 54, 1 : « Avec tes cheveux rouges (*crine ruber*), ton visage noir, ton pied-bot, ton œil louche, tu fais merveille, Zoïle » ; Horace se moque des femmes qui portent le nom de Rufa (*Satires*, II, 3, 216).

97. Martial XIV, 176.

En allait-il différemment dans la comédie ancienne ? Peut-être pas. Cléon est, lui aussi, on l'a vu, un croquemitaine effrayant, le Croquetoutcru, ce monstre hybride à l'odeur suffocante. Il est également comparé à Typhon, ce géant ailé à cent têtes, avec des yeux incandescents, qui affronta Zeus lors d'un combat épique sur l'Etna⁹⁸. Crachant le feu, hantant les terres brûlées et les volcans, la bête n'est pas sans rappeler le dragon de l'Apocalypse ou le Léviathan biblique, preuve que les mythes orientaux ont été réélaborés et adoptés par la tradition judéo-chrétienne. Le duel entre Zeus et le monstre évoque aussi les récits babyloniens et sumériens, comme le combat de Ninurta contre Kur ou celui de Marduk contre Tiamat. Mais c'est vraisemblablement par l'intermédiaire des variantes égyptiennes que le mythe oriental fut adopté par les Grecs⁹⁹ : Hérodote mentionne que Typhon vivait près du lac Serbonis, en Égypte, et qu'il y était confondu avec Seth, ce qu'Aristophane n'ignorait peut-être pas¹⁰⁰. Or, Seth est, chez les Égyptiens, le dieu du Chaos, de la Tempête et du Désordre ; mais c'est surtout un dieu roux. Le mythe osirien fait de lui une divinité fratricide puisqu'il devient l'assassin d'Osiris. Les deux frères ont reçu chacun différents attributs : à Osiris, la terre noire et fertile du Nil ; à Seth, les étendues désertiques et desséchées, la terre brûlée, la poussière rouge du désert. Craint pour sa fureur, Seth a aussi un rôle protecteur, comme lorsqu'il veille sur la barque de Rê, repoussant les attaques du serpent Apophis. Si la rousseur (au même titre que le rouge) évoque la violence débridée, elle est aussi investie d'une puissance redoutable qui peut servir les hommes : en coiffant la couronne écarlate de Basse-Égypte, les pharaons s'approprient et canalisent cette puissance ; de là, aussi, la coutume de se teindre les cheveux au henné, y compris chez les souverains¹⁰¹. Pour obtenir les faveurs de Seth, Plutarque rapporte qu'on lui sacrifiait des bœufs ou des ânes au pelage roux, dont on coupait la tête, chargée de malédictions, avant de la jeter au fleuve ou de la vendre aux étrangers¹⁰². L'auteur précise que les Égyptiens ne goûtaient guère la fréquentation des roux et que, parfois, pour outrager Seth, ils les insultaient dans la rue¹⁰³. Diodore évoque des temps plus cruels, l'époque lointaine (et sans doute mythique) des anciens pharaons, où c'étaient des hommes qui étaient immolés : « des hommes de la couleur de Typhon étaient autrefois sacrifiés par les rois auprès du tombeau d'Osiris »¹⁰⁴.

98. Aristophane, *Cavaliers*, 511 ; Hésiode, *Théogonie*, 821-856 ; Pindare, *Pythiques*, I, 16-28. Sur la métaphore, cf. J. TAILLARDAT, *op. cit.*, p. 180-184.

99. Cf. F. VIAN, « Le mythe de Typhée et le problème de ses origines orientales » dans *Éléments orientaux dans la religion grecque ancienne*, Paris 1960, p. 17-37, qui opte pour une influence orientale sur le mythe grec et non une origine orientale.

100. Hérodote III, 5 ; II, 144 ; Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, II, 1209-1215.

101. Pour les sources et la bibliographie, je renvoie à D. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 157-161 ; V. ANDRÉ, *op. cit.*, p. 13-19. On y trouvera également une discussion sur la rousseur naturelle (ou non) de Ramsès II, issu d'une dynastie « séthienne » du Delta.

102. Plutarque, *Isis et Osiris*, 30-31 (*Moralia*, V) ; Apulée, *Métamorphoses*, XI, 6.

103. Plutarque, *Isis et Osiris*, 30 et 33.

104. Diodore de Sicile, I, 88, 4-5 qui explique que c'est parce qu'« on rencontre peu d'hommes roux parmi les Égyptiens, et la plupart sont des étrangers ». Il est vrai que Nubiens et Libyens avaient l'habitude d'enduire leurs cheveux d'argile jaune, ocre ou rouge à des fins ornementales et rituelles : c'est d'abord au contact de ces peuples voisins que l'Égypte aurait forgé son image de « l'étranger » (D. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 159).

LA ROUSSEUR, MARQUE DE L'ALTÉRITÉ

Symbole de violence débridée, marque d'une divinité barbare, la rousseur traduit ainsi la profonde altérité du Paphlagonien. Dans sa liste des caractères comiques, Pollux réserve les cheveux roux aux masques de serviteurs ou d'esclaves¹⁰⁵. Si le roux est, chez les auteurs latins, la couleur emblématique des chevelures barbares (*rutilae comae*)¹⁰⁶, il semble en être de même pour les Grecs : parmi les grands capitaines du roi Xerxès, tombés à la guerre, Matallos de Chryse portait une « épaisse et longue barbe rousse » (πυρρόν ζαπληθῆ δάσκιον γενειάδα)¹⁰⁷ ; un fragment de Xénophane évoque la chevelure rousse des dieux thraces, que les barbares représentent à leur image : ὡς φησιν ὁ Ξενοφάντης, « Αἰθίοπες τε μέλανας σιμούς τε Θροῶκές τε πυρρούς καὶ γλαυκούς » (« comme le dit Xénophane : « les Éthiopiens font [leurs dieux] noirs et camus, les Thraces roux aux yeux clairs » »)¹⁰⁸ ; les mêmes qualificatifs (γλαυκός, πυρρός) sont employés par Hérodote lorsqu'il décrit les Boudins, peuple voisin des Scythes¹⁰⁹ ; les cheveux des Gaulois, décrits par Diodore, sont « naturellement blonds [ou roux selon le sens donné ici à ξανθοί], mais ils ont soin de rehausser cette coloration par des moyens artificiels [...]. Ils ressemblent ainsi à des satyres et à des pans »¹¹⁰. Tout ceci explique sans doute que les cheveux des barbares, sur certains vases, soient peints en roux ou en rouge¹¹¹. Aristote, qui cherche à comprendre cette rousseur des peuples septentrionaux, avance une explication physiologique : leurs poils se dessèchent, s'affinent puis roussissent sous l'influence du froid mais aussi du soleil dont la course est plus proche de la Terre dans les régions du Nord. Les peuples de la mer, les pêcheurs ou les cueilleurs de murex souffrent du même phénomène sous l'effet du rayonnement solaire et de l'eau salée¹¹².

105. Pollux, *Onomasticon*, IV, 149.

106. Tacite, *La Germanie*, 4 ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXVIII, 191 ; Martial XIV, 26 ; Vitruve, *De l'architecture*, VI, 1, 3 ; Sénèque, *De la colère*, III, 26, 3 ; Tite-Live XXXVIII, 17, 3 ; Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXII, 2, 4 (sur la reine Boudicca avec un chevelure d'un blond - ou d'un roux - prononcé : κόμη γξανθοτάτην). Même si les hommes du Nord n'étaient pas tous roux, beaucoup portaient aussi des peaux de bêtes (de couleur fauve) et ils étaient réputés pour leur caractère agressif. Même les dieux du Nord étaient censés être roux, comme Zétés et Calaïs, fils jumeaux du Titan Borée (Ovide, *Métamorphoses*, VI, 715).

107. Eschyle, *Les Perses*, 314-316.

108. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 22 [Xénophane, fr. B16 D-K].

109. Hérodote IV, 108 : γλαυκόν τε πᾶν ἰσχυρὸς ἐστί καὶ πυρρόν. Sur la comparaison avec Xénophane, cf. M. SASSI, « Xenophan. B 16 e Herod. 4, 108 : una nota sul significato di πυρρός », *RFIC* 110, 1982, p. 391-393.

110. Diodore de Sicile V, 28. Pline évoque cette coloration faite de lait de chaux qui colore « leurs cheveux en blond ardent » et que les femmes romaines utilisent également (*Histoire naturelle*, XXVIII, 191).

111. Cf. D. TSIAFAKIS, « The Allure and Repulsion of Thracians in the Art of Classical Athens » dans B. COHEN éd., *Not in the Classical Ideal. Athens and the Construction of the Other in Greek Art*, Leyde 2000, p. 370-371 et fig. 14.3 (combat entre un Grec et des Thraces, Amphore attique à figure noire, ca 530-520, Malibu, J. Paul Getty Museum 86-AE-85) ; fig. 14.5 (femme thrace armée et couverte de tatouages, Cratère du Peintre de Pan, Munich, Antikensaml. 2378) ; A. GRAND-CLÉMENT, *op. cit.*, p. 340-343 [vol.2] (chevelure rouge du guerrier perse portant une tiare qui affronte Alexandre le Grand sur les reliefs peints du sarcophage de Sidon à la fin du IV^e siècle).

112. Aristote, *Problèmes*, XXXVIII, 2 [966b] ; *Des couleurs*, III, 794a24 ; VI, 798b13-16.

Ainsi la rousseur traduirait une certaine aversion, physique mais aussi sociale, à l'égard du Paphlagonien, cet « autre », à la fois barbare et esclave. Son nom faisait vraisemblablement allusion au caractère violent et emporté de Cléon ainsi qu'à ses façons de parler en public : *παφλάζειν*, c'est « bouillonner » ou « bouillir » ; *τὰ πάφλασματα*, c'est le bruit de l'eau bouillonnante et, métaphoriquement, « les paroles ronflantes » ou « volubiles », les « rodomontades »¹¹³. Mais cet ethnonyme faisait surtout référence au statut servile, que les spectateurs percevaient, d'emblée, comme une évidence, puisque de nombreux esclaves venaient de cette région d'Asie : lorsque le chœur ou l'acteur disaient *Παφλαγών*, chaque Athénien pensait spontanément à un esclave, comme nous penserions à un chien si quelqu'un criait « Médor »¹¹⁴. Le masque roux, tout autant que des vêtements colorés ou bigarrés qui signifiaient l'exotisme des Barbares, aurait accentué cette identification.

On peut songer enfin au renard, dont le roux est la couleur emblématique. Le médecin Cassius Félix rapporte qu'aux yeux des Grecs, le renard était associé à une maladie de la chevelure : l'alopécie (*άλωπεκία*), littéralement avoir la « figure du renard », qui se caractérisait par le roussissement des poils puis la perte des cheveux (la calvitie renvoyant au renard qui perdait régulièrement sa fourrure)¹¹⁵. Dans la *Pastorale* de Longus, le bouvier Dorcon, qui cherche à gagner les faveurs de la belle Chloé, se vante d'avoir les cheveux « roux comme les blés avant la moisson » (*πυρρός ὡς θέρος μέλλον ἀμᾶσθαι*). Mais le berger Daphnis, son rival, le traite de renard (*πυρρός ὡς ἀλώπηξ*), soulignant ainsi sa malignité¹¹⁶. Dans *Les Cavaliers*, Aristophane évoque un « chien-renard » (*κυναλώπηξ*), dont les Athéniens doivent se méfier, à l'instar du Paphlagonien¹¹⁷. Car le goupil est fourbe et rusé, comme le montrent certaines fables d'Ésope, bien des siècles avant le *Roman de Renart* ou *La Fontaine*¹¹⁸. Les roueries de l'animal sont comparables aux manigances des rouquins, comme le dit la physiognomonie :

113. Sur ces termes, cf. J. TAILLARDAT, *op. cit.*, n. 2 p. 192 ; C. ORFANOS, *Les sauvages d'Athènes ou la didactique du rire chez Aristophane*, Paris 2006, n. 5 p. 216. Dans *Les Acharniens* (381), le déluge d'injures de Cléon en fait un « vrai Cyclobore », torrent de l'Attique au bruit retentissant. Aristophane reprendra cette métaphore dans *Les Cavaliers* (137).

114. D. M. MACDOWELL, *Aristophanes and Athens. An Introduction to the Plays*, Oxford 1995, p. 86, propose cette comparaison (il utilise « Fido », l'équivalent anglo-saxon de notre « Médor »). C'est donc un nom générique identifiable par tous. Sur les esclaves, souvent originaires des marges du monde grec égéen, cf. H. LIND, *Der Gerber Kleon in den "Rittern" des Aristophanes: Studien zur Demagogenkomödie*, Francfort-sur-le-Main 1990, p. 30.

115. Cassius Félix, *De la médecine*, V, 1. Cf. P. CHANTRAINE, *op. cit.*, p. 68.

116. Longus, *Pastorales (Daphnis et Chloé)*, I, 16, 1 et 5.

117. Aristophane, *Cavaliers*, 1067-1079.

118. Voir Ésope, *Fables*, 29-43 ; 187 ; 209 ; 335. On retrouve cette image du renard rusé dans le *Physiologos*, premier bestiaire chrétien composé en grec au II^e siècle. L'ouvrage entend instruire le lecteur à travers la mise en scène de portraits d'animaux, choisis en raison de leur signification symbolique dans la Bible : « le renard est un animal trompeur ». Lorsqu'il ne trouve rien à manger, il se fait passer pour mort, jusqu'à ce que des oiseaux s'approchent de lui. Alors, subitement, il « se redresse, les attrape et les dévore. Tel est aussi le diable : il est extrêmement trompeur et ses œuvres sont pleines de ruse ». (*Physiologos. Le bestiaire des bestiaires*, 15 « le renard », p.124 [édition, traduction et commentaire d'Arnaud Zucker, Grenoble 2004]). La Bible met en garde les brebis et les agneaux face au danger du renard (Livre des Juges XV, 4 et 5 ; Ezéchiel XIII, 1-4 ; Évangile de Luc XIII, 31-32 ; Saint Augustin, *Commentaire au Psaume LXXX*, 14).

Οἱ ξανθοὶ εὐψυχοὶ ἀναφέρεται ἐπὶ τοὺς λέοντας. Οἱ πυρροὶ ἄγαν πανούργοι ἀναφέρεται ἐπὶ τὰς ἀλώπεκας.

« Les blonds sont courageux, car ils tiennent du lion ; les roux sont très fourbes, car ils tiennent du renard »¹¹⁹.

Or la fourberie est bien la caractéristique principale du Paphlagonien, toujours prompt à nouer des intrigues, à tramer des machinations, à tresser des mensonges¹²⁰. Elle guide toutes ses actions, comme le montre la fréquence des termes qui lui sont associés : l'adjectif πανούργος (« fourbe ») et ses dérivés s'appliquent onze fois au Paphlagonien sur un total de quinze occurrences dans la pièce ; on trouve aussi des termes dérivés d'ἀπάτη (« ruse » ou « tromperie ») ou ceux formés à partir de la racine κλέπτ- (κλέπτῃς, κλέπτειν, etc.)¹²¹. Aristophane reprendra la même allusion dans *Les Guêpes* : au moment où Vomocléon entonne l'*Harmodios*, se prenant pour Cléon, son adversaire lui répond qu'il n'a pas besoin de « faire le fin renard (ἀλωπεκίζειν) pour se faire bien voir »¹²² ; ἀλωπεκίζω, c'est littéralement « renardiser », c'est-à-dire « tromper » ou « ruser ».

LE ROUX, BOUC ÉMISSAIRE

Le Paphlagonien est ainsi un marginal, fourbe et sournois, dont il faut se garder. Son altérité se double d'impureté, liée à son odeur pestilentielle, comme le montre le dégoût profond éprouvé par Dèmos lorsque l'esclave lui donne son manteau nauséabond. S'il sent le mauvais cuir, le rouquin répand ici d'autres effluves, guère plus agréables : Aristophane n'utilise-t-il pas l'adjectif neutre πυρρόν pour désigner les pets, les excréments et autres déjections ? Dans *L'Assemblée des femmes*, Blépyros et son voisin se trouvent recouverts d'un « truc roussâtre » (τὸ πυρρόν) en guise de manteau : il s'agit en fait d'excréments, puisque, plus loin, le jeune homme désire, sous l'effet de la peur, « faire quelque chose de roux » (τι δρώντα πυρρόν), c'est-à-dire aller à la selle ; dans *Les Grenouilles*, Dionysos effrayé a « roussi de peur » (Ὅδι δὲ δείσας ὑπερεπυρρόισε), souillant son beau vêtement¹²³. On renoue, ici, avec l'extrait cité plus haut des *Cavaliers*, où le Paphlagonien est accusé d'avoir autrefois empesté la cité : par ses activités, tout d'abord, la tannerie étant une activité artisanale caractérisée par une pollution olfactive particulièrement forte, liée à la putréfaction des peaux et à l'usage de produits abrasifs,

119. Pseudo-Aristote, *Physiognomonika*, II, 6 [812a15-17]. Le Pseudo-Aristote écrit également que les roux sont prompts à s'emporter, à s'aviner, ou qu'un « homme roux partout est un homme plein de finesse et de tromperie » (812a 23-38). L'argot français garde encore ce souvenir puisque « rousser », c'est râler, grogner et le qu'être « de la rousse », c'est être un mouchard, un dénonciateur ou un policier.

120. Aristophane, *Cavaliers*, 461-463 ; 627-630 ; 892-893.

121. Pour une étude plus complète (avec tableaux comparatifs mais aussi précautions d'usage), cf. C. ORFANOS, *op. cit.*, p. 38-39, qui note que « la fourberie est comme une vocation pour le Paphlagonien » (p.39).

122. Aristophane, *Guêpes*, 1240.

123. Aristophane, *Assemblée des femmes*, 329 et 1061 ; *Grenouilles*, 308. Dans l'argot français, la « drousse » (terme dérivé probablement du mot « rousse » puisqu'il s'agissait à l'origine d'une carde pour la laine) désigne la diarrhée.

particulièrement âcres, comme l'urine d'animaux¹²⁴ ; par la vente du silphium, ensuite, qu'il a diffusé à bas prix dans toute la cité pour provoquer des dérangements intestinaux qui ont « roussi » les Athéniens. Cléon ne serait donc pas roux, au sens propre, mais agirait avec la manigance d'un rouquin dont il partagerait la mauvaise odeur. L'allusion, dans *Les Cavaliers*, ne serait pas personnelle mais générale et comprise comme telle : à l'instar du Paphlagonien, les πυρρῖαι sont des rousseaux qui portent malheur. Aristophane le dit clairement, dans *Les Grenouilles*, dénonçant la déchéance de la cité depuis qu'elle délaisse les « honnêtes hommes », leur préférant « des cuivrés, des étrangers, des rouquins, les canailles et les fils de canailles » (τοῖς δὲ χαλκοῖς καὶ ξένοις καὶ πυρρῖαις καὶ πονηροῖς καὶ πονηρῶν)¹²⁵, tous ces noms étant plus ou moins interchangeable dans l'esprit du poète.

Rousseau sur scène, le Paphlagonien doit donc être éliminé : c'est pourquoi il est, à la fin de la pièce, relégué au ban de la cité, au-delà des portes, partageant le sort des marginaux et des prostituées. Déchet malodorant, devenu ivrogne, brassant des excréments d'âne et buvant l'eau sale des bains, il devient *pharmakos*, comme lors de la fête des Thargélies, cristallisant ainsi les espoirs de voir revenir des jours plus heureux : longtemps malade de cette souillure, la cité peut désormais renaître, une fois débarrassée de cette gangrène, une fois accomplie cette *catharsis*¹²⁶.

CONCLUSION

Cléon n'était donc pas roux ; mais son masque l'était. Sinon, pourquoi Aristophane dirait-il, au début de la pièce, que le masque « n'est pas vraiment ressemblant ! C'est parce que, sous l'effet de la terreur, aucun costumier ne voulait faire un masque ressemblant ! Mais enfin on le reconnaîtra bien : le public est malin »¹²⁷. Si Cléon avait été réellement roux, il aurait été facile aux costumiers (*skeuopoioi*) et ce, malgré les difficultés techniques à fabriquer des masques réalistes, de confectionner un déguisement vaguement ressemblant, avec des cheveux rouges,

124. Cf. H. LIND, *op. cit.* ; P. LAFARGUE, *op. cit.*, p. 190-208.

125. Aristophane, *Grenouilles*, 728-731 (trad. Thiery). Les scholies voient derrière ces *purriai* des esclaves thraces (*contra* M. DELCOURT, *op. cit.*, p. 16). Le poète fait-il allusion à Cléon, mort depuis quelques années maintenant, ou, de manière plus générale, aux étrangers qui pullulent à Athènes ? La référence aux « cuivrés » (*chalkoi*) est une allusion à la monnaie fourrée (en cuivre mais recouverte d'une mince pellicule d'argent) et donc à la fausseté, à la tromperie, à l'illusion de la pureté, en ces temps troubles (on est en 405 av. J.-C.) où rodent les ombres de l'oligarchie.

126. Aristophane, *Cavaliers*, 1398-1401. Cf. H. LIND, *op. cit.*, p. 165-192 ; C. ORFANOS, *op. cit.*, p. 53-54. On pourra faire ici le lien avec l'impureté supposée des roux chez les Égyptiens. Au Moyen Âge, on n'hésitait pas, dans certaines régions, à sacrifier renards, écureuils et chats roux dans les feux de joie de la Saint-Jean pour écarter le malheur (Cf. X. FAUCHE, *op. cit.*, p. 33).

127. Aristophane, *Cavaliers*, 230-233 (trad. Thiery).

que les spectateurs auraient d'emblée reconnus¹²⁸. Beaucoup de commentateurs antiques ont déduit de ce passage l'idée qu'Aristophane avait joué le rôle du Paphlagonien. Une scholie aux *Cavaliers* en offre un résumé :

ἔθος ἦν τοῖς κωμικοῖς ὅμοια τὰ προσωπεῖα ποιεῖν τοῖς κωμωδομένοις καὶ περιτιθέναι τοῖς ὑποκριταῖς, ἵνα φανεροὶ ὦσι. τὸν Κλέωνα δὲ οὐδεὶς ἠθέλησε μιμῆσασθαι ὑπὸ φόβου. ἀλλ' ὁ Ἀριστοφάνης μόνος χρίσας ἑαυτὸν τρυγί αὐτὸν ὑπεκρίθη.

« Il était d'usage, pour les poètes comiques, de fabriquer des masques ressemblant aux personnages représentés sur scène et d'en revêtir les acteurs, afin qu'ils soient reconnaissables. Mais, par peur, personne ne voulut représenter Cléon. Seul Aristophane, qui s'était enduit de lie de vin, interpréta le rôle »¹²⁹.

Sans doute est-ce là une invention de scholiastes, toujours prompts à prendre les éléments comiques pour des réalités historiques¹³⁰. C'est aussi un moyen, pour les commentateurs anciens, de grandir le courage du poète qui, comme il le clame lui-même, a affronté Cléon alors qu'il était au sommet de sa gloire, n'hésitant pas à se comparer à Héraclès qui a débarrassé la Grèce de tant de fléaux¹³¹. Peu importe, à vrai dire, la réponse, puisque, dans un cas comme dans l'autre, elle conforte notre hypothèse : qu'il ait employé un masque roux ou qu'il se soit enduit de vermillon pour devenir « rouge », l'acteur (Aristophane ou un autre) a métamorphosé Cléon en Paphlagonien, à la fois pour le mettre en valeur et mieux le moquer.

On retrouve ici l'ambivalence de la rousseur, tour à tour symbole de puissance, de violence, d'amour et d'altérité : puissant, Cléon l'est désormais, vivant dans une sorte d'état de grâce depuis sa victoire inespérée de Pylos, quelques mois plus tôt. La cité vient de lui accorder des honneurs immenses, inédits au V^e siècle pour un seul homme, la *sitêsis* et la

128. Sur la difficulté à fabriquer des masques réalistes, cf. K. J. DOVER, « Portrait-masks in Aristophanes » dans *Greek and the Greeks. Collected Papers 1, Language, Poetry, Drama*, Oxford - New York 1987, p. 267-278 ; A. PIQUEUX, « Quels masques pour les κωμωδοῦμενοι de la Comédie Ancienne ? » dans M.-H. GARELLI, V. VISA-ONDARÇUHU éd., *Corps en jeu de l'Antiquité à nos jours*, Rennes 2010, p. 135-150, qui plaide pour des masques « signes » plutôt que des masques « portraits ».

129. *Schol. Eq. 230b* [Tr]. Voir aussi *Schol. Eq. 230a* ; *Ἀριστοφάνους Βίος*, 11-17 (W. J. W. KOSTER éd., *Scholia in Aristophanem, Pars I : Prolegomena de comoedia. Scholia in Acharnenses, Equites, Nubes*, Fasc. IA, *Prolegomena de comoedia*, Groningue 1975, XXVIII, p. 133). L'histoire aura une longue postérité puisque le Byzantin Jean Tzetzés reprend la même anecdote dans sa biographie d'Aristophane :

ἀπὸ δὲ τοῦ δράματος τῶν Ἰππέων, ὃ κατὰ τοῦ δημαγωγοῦ Κλέωνος ἐγράφη, τοῦ στρατηγικωτάτου καὶ ῥήτορος, αὐτὸς δι' ἑαυτοῦ ἐπεδείκνυτο, μᾶλλον δὲ θυμελικὸς ὑποκριτὴς γεγωνῶς καὶ τὸ Κλέωνος πρόσωπον ὑπεκρίνετο, μίλτον τῷ οικείῳ προσώπῳ περιχρισάμενος.

« À partir de la pièce des *Cavaliers*, qu'il écrit contre le démagogue Cléon, très grand général et orateur, il se produisit lui-même et surtout, devenu comédien au théâtre, il endossa le rôle de Cléon, s'étant enduit son propre visage de vermillon » (*Γένος Ἀριστοφάνους*, 11-15 [W. J. W. Koster, *op. cit.*, Fasc. IA, XXXIIb : *Vita Tzetziana ed. II*, p. 145]).

130. M. R. LEFKOWITZ, *The Lives of the Greek Poets*, Londres 1981, p. 107-108.

131. Aristophane, *Nuées*, 549-550 ; *Guêpes*, 1029-1035 ; *Paix*, 751-753.

proédrie¹³². Violent ou « sanguin », Cléon l'est également pour toute une tradition qui va de Thucydide à Plutarque et qui a fait de lui un orateur particulièrement bouillant et même débraillé, hurlant et gesticulant à la tribune¹³³. Amoureux, le Paphlagonien l'est bel et bien : durant toute la pièce, il n'a de cesse de clamer son attachement à Dèmos, de peur que son rival, le marchand de boudin, ne lui vole ses faveurs. Cet amour prend des formes différentes : c'est la fidélité indéfectible du chien pour son maître, qu'il veille, couché à ses pieds¹³⁴ ; cela peut être la tendresse d'une mère pour son enfant, comme lorsque le Paphlagonien donne les soins à Dèmos, le nourrit et chasse les mouches qui l'importunent¹³⁵ ; mais c'est surtout l'image de la liaison amoureuse qu'Aristophane utilise le plus souvent, le Paphlagonien ayant pour son vieux maître les attentions d'un amant¹³⁶. Enfin, l'allusion à la rousseur est surtout dépréciative : en transformant Cléon en Paphlagonien, Aristophane en fait un esclave roux, un barbare au teint rubicond, fourbe, surnois et violent, un orateur plein d'*hybris*, ivre de pouvoir, de sexe et d'invectives, un impur, un « intouchable »¹³⁷, occupé à tanner le cuir au sens propre comme au sens figuré puisqu'il ne cesse de harceler ses concitoyens les plus riches, dénonçant à tour de bras, guettant les proies les plus juteuses, notamment les magistrats en fin de charge qu'il palpe comme des figues pour voir s'ils sont mûrs avant de les traîner au tribunal¹³⁸. La couleur « tannée » qui est, comme le rappelle Michel Pastoureau, un brun-roux, et dont les Anciens, même s'ils n'avaient pas de mot pour la décrire, ne devaient pas ignorer la nuance qui évoquait la couleur des peaux usées, pourrait tout autant signifier le métier du Paphlagonien.

L'association à la couleur rousse doit donc être perçue dans sa dimension symbolique. La tentation est grande, dans le cas de Cléon, d'interpréter abusivement le moindre vers d'Aristophane, de chercher systématiquement des éléments réalistes derrière des effets comiques¹³⁹. Les commentateurs anciens sombrent souvent dans ce travers. Mais les historiens modernes ont également tendance à considérer le Cléon comique comme vrai alors que les mêmes, très souvent, pensent que le Socrate peint par Aristophane n'est qu'une caricature grossière, fort éloignée du philosophe décrit avec fidélité par Platon. Si l'on considère que le

132. Aristophane, *Cavaliers*, 166-167 ; 280-283 ; 573-574 ; 702-704 ; 709 ; 765-766 ; 1404-1405.

133. Plutarque, *Nicias*, VIII, 6 ; *Tibérius Gracchus*, II, 2 ; Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 3, 123. Sur le style oratoire de Cléon, cf. P. LAFARGUE, *op. cit.*, p. 279-285.

134. Aristophane, *Cavaliers*, 1017-1019 et 1023-1034.

135. Aristophane, *Cavaliers*, 58-59 ; 1037-1040 ; *Guêpes*, 597

136. Aristophane, *Cavaliers*, 351-352 ; 726-737 ; 746-748 ; 908 ; 1151-1264 ; 1340-1344. Pour d'autres références, cf. J. TAILLARDAT, *op. cit.*, p. 401-406 ; P. LAFARGUE, *op. cit.*, p. 331-336.

137. Dans l'Inde ancienne, les roux étaient aussi, semble-t-il, considérés comme impurs (*Manava Dharma Shastra*, III, 8 ; IV, 115). Je note que, encore aujourd'hui, les tanneurs (à l'instar du Paphlagonien d'Aristophane) font partie des *Dalits*, ces « Intouchables » (qui n'existent plus – en théorie – depuis 1950) auxquels sont attachés de nombreux préjugés et dont le contact est vu comme une source de souillure pour les membres des plus hautes castes.

138. Aristophane, *Cavaliers*, 259-260. Voir aussi les vers 74-77 ; 261-265 ; 278-279 ; 300-301 ; 369.

139. Je suivrai la leçon de P. VIDAL-NAQUET, « Aristophane et la double illusion comique » dans *Cahiers de Fontenay* 17, *Aristophane, les femmes et la cité*, Fontenay-aux-Roses 1979, p. 5-6 : s'il ne faut pas céder à « l'illusion sociologique » (prendre les épisodes théâtraux pour la réalité historique), il faut aussi se garder de « l'illusion textuelle » qui « refuse au discours comique toute valeur de témoignage sur la société » (p. 6).

Socrate des *Nuées* est une image déformée du vrai Socrate, ne peut-on envisager que le Cléon des *Cavaliers* ou des *Guêpes* soit d'autant éloigné de la réalité ? Si on reconnaît aux Grecs quelque génie, accordons-leur le droit d'avoir su rire de leurs hommes politiques, d'avoir su faire, autant que nous, la différence entre la vie réelle et le théâtre.